

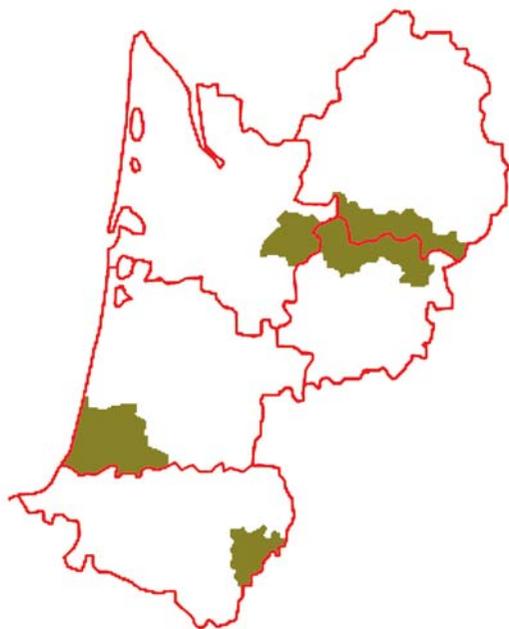
cahier d'identité patrimoniale et paysagère

Piémont Béarnais

Préambule

Ce CAHIER D'IDENTITÉ a été réalisé dans le cadre d'une expérience menée par le Conseil Régional et l'Union Régionale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement dans 3 territoires de l'Aquitaine :

- La VALLÉE DU DROPT (Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne),
- Dax - Côte sud des Landes, rebaptisé PAYS ADOUR LANDES OCÉANES (Landes),
- Le PIÉMONT BÉARNAIS (Pyrénées-Atlantiques).



Conçu pour préciser la notion d'identité et accompagner la politique régionale de développement local, le CAHIER D'IDENTITÉ PATRIMONIALE ET PAYSAGÈRE DU TERRITOIRE est un outil nouveau.

Élaboré à une échelle pertinente, il fait le lien entre le projet de territoire et les projets d'aménagement à dimension PATRIMONIALE ET PAYSAGÈRE. En regard de la notion d'identité locale, il rassemble des indicateurs nécessaires à l'appréciation de l'intérêt et de la qualité des opérations projetées.

Ce cahier rapproche les «référents de l'identité locale» des systèmes fondateurs du patrimoine et des paysages, puis des problématiques d'évolution du territoire.

Sous forme de recommandations, il suggère les valeurs identitaires qui doivent fonder les projets publics d'aménagement et de mise en valeur.

Loin des modes et des stéréotypes, le CAHIER D'IDENTITÉ invite à porter une attention particulière à la définition sensible du vocabulaire architectural, urbain et paysager, dans un esprit de modernité, de créativité et de continuité historique.

L'expérience des « cahiers d'identité »

S'agissant du patrimoine local, naturel, paysager et culturel, la Région Aquitaine a décidé de renforcer le sentiment d'appartenance de la population au pays et d'encourager les actions qui peuvent être un lien fédérateur pour le territoire.

C'est pourquoi l'identité des territoires fait partie des 4 axes privilégiés de la politique contractuelle de développement local définie en 1999 :

- Développement économique et emploi,
- Services et cadre de vie,
- Habitat et logement,
- Identité du territoire.

À ce titre, la Région soutient divers types d'actions (élaboration de chartes, mise en valeur du patrimoine, espaces publics). Mais les conditions d'éligibilité des actions d'aménagement faisant référence à «l'identité locale» ont besoin d'être mieux précisées.

C'est pourquoi la Région a souhaité s'appuyer sur l'URCAUE pour expérimenter la mise en œuvre d'un nouvel outil, le «**CAHIER D'IDENTITÉ PATRIMONIALE ET PAYSAGÈRE**».

► La convention entre le Conseil Régional et l'URCAUE d'Aquitaine

La Région et l'URCAUE ont mis en place un dispositif d'action en 3 temps :

- La phase d'initialisation a permis de mieux cerner la notion d'identité et les conditions d'élaboration des cahiers (démarche, contenu et mode d'emploi) ;
- L'étape actuelle, dite d'expérimentation, consiste en l'animation d'opérations-tests menées par les CAUE départementaux et coordonnées par l'URCAUE ;
- La phase suivante, dite d'évaluation-accompagnement, visera l'ajustement de la politique régionale des cahiers d'identité.

L'engagement de la phase 2, démarche d'élaboration des cahiers-tests, a été décidé le 1^{er} octobre 2001 par délibération de la Commission Permanente du Conseil Régional.

L'expérience porte sur 3 territoires, répartis dans les 5 départements.

Pour chacun, un comité de pilotage a été mis en place, associant le Conseil Régional, les Conseils Généraux concernés, l'URCAUE, le ou les CAUE concernés ainsi que le territoire. Ce dernier est représenté par la structure fédératrice reconnue par le Conseil Régional.

► Le « cahier », un support de reconnaissance et d'animation à disposition des acteurs locaux

Les CAUE ont veillé à mener dans chaque territoire une démarche concertée, pédagogique et prospective avec les élus et les acteurs locaux représentatifs.

La méthode est fondée sur une lecture partagée, des regards croisés, notamment au moyen d'une enquête de terrain. Le choix et la description des «référénts d'identité» ont aussi permis de révéler des enjeux d'aménagement.

Ainsi, au-delà du regard sensible, le cahier d'identité jette les bases d'un travail d'animation locale qui permettra aux décideurs locaux de préciser leurs exigences qualitatives et de dessiner l'identité du pays «au futur».

► Le contenu du cahier

Le «cahier d'identité» n'est pas qu'un relevé des apparences. Il s'appuie sur une lecture dynamique du territoire. Il définit et explicite les grands thèmes identitaires, les systèmes fondateurs du patrimoine et du paysage local.

Il montre l'enchaînement des logiques paysagères, architecturales et urbaines à différentes échelles. Il montre qu'un enjeu ponctuel fait partie d'un système plus vaste. Il hiérarchise les problématiques et les références pour dégager des clés de lecture essentielles (les valeurs identitaires qui font sens). Outil de projet, il formule, illustre et argumente des recommandations qualitatives.

D'où sa décomposition en trois parties :

- La présentation générale du territoire
- Le choix des grands thèmes identitaires, résultat des «regards croisés»
- L'expression de l'identité dans le projet, selon les thèmes retenus.

Identité, patrimoine & paysage

► La démarche en Piémont béarnais

L'enquête de terrain auprès des acteurs locaux a été conduite sous forme d'interviews semi-directives. Une cinquantaine de personnes a été sollicitée.

De leur côté, architectes du patrimoine, paysagistes et géographes ont porté leur regard sensible à partir de nombreux repérages in situ.

La synthèse de ce travail privilégie l'image. Plus qu'une réponse imposée et au-delà de la mise en lumière des caractères patrimoniaux et paysagers, la démarche a la volonté de croiser des regards et de donner à chacun des repères identitaires pour une (ou des) identité(s) du futur.

L'identité est faite

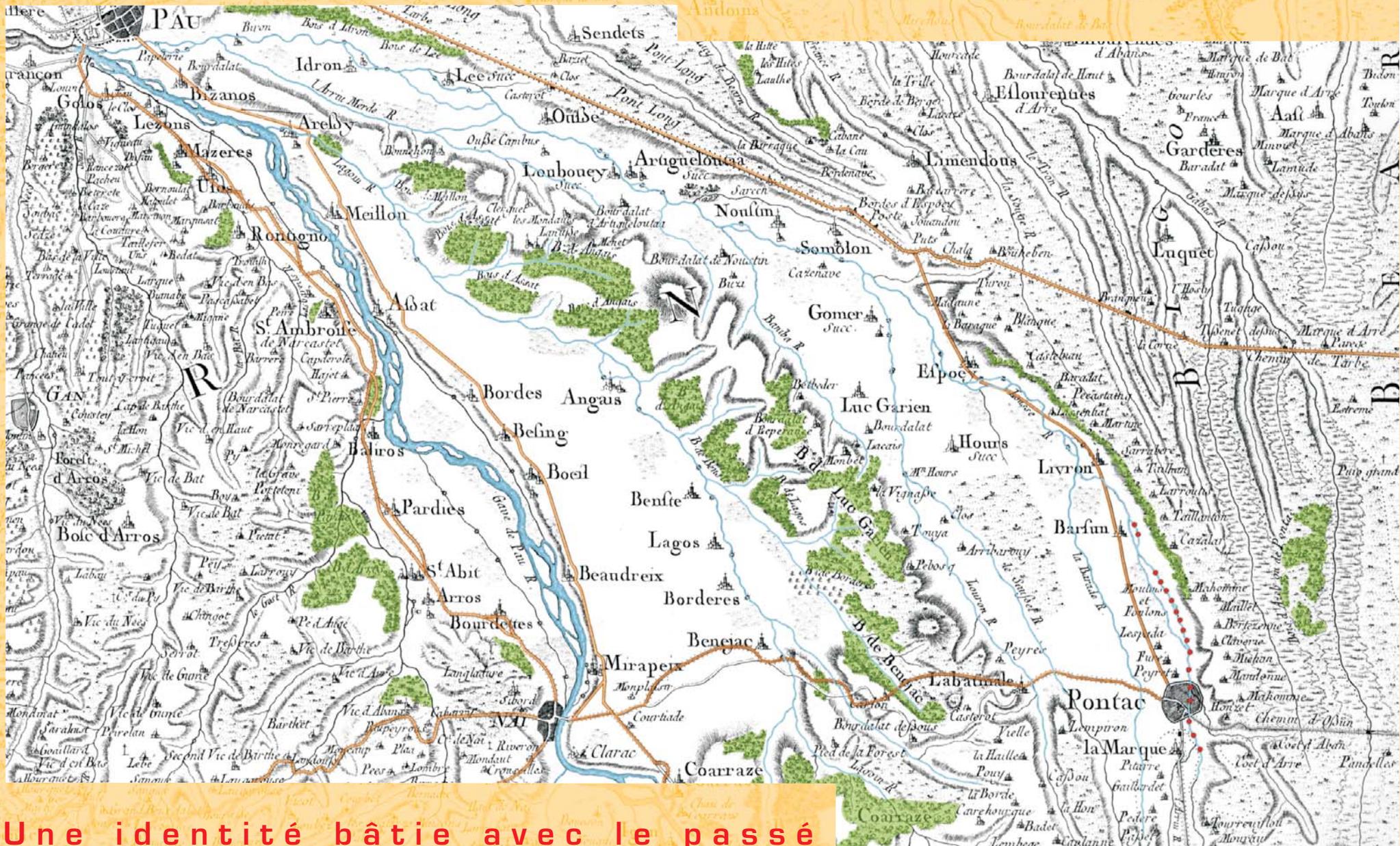
- De singularités : traits qui différencient le pays des autres pays
- D'appartenances : signes que le pays partage avec d'autres terroirs
- D'emprunts : caractères que le pays s'est approprié.

Notre intention est davantage d'élaborer un passeport qui facilite l'ouverture vers les autres que de réaliser une carte d'identité qui renforce le repli sur soi.

Remerciements

A Pierre Lavigne-du-Cadet, Président du Syndicat à Vocation Unique du Piémont béarnais, pour son adhésion bienveillante à la démarche,
Aux membres du bureau du SIVU qui se sont prêtés de bonne grâce à cet exercice identitaire,
A Gaëlle Le Lannic, chargée de mission au SIVU, pour sa participation active,
Aux habitants du «pays» qui, dans le cadre du travail de terrain, nous ont ouvert leur porte,
A Guy Di Méo, directeur de l'IUP Aménagement du territoire pour ses conseils éclairés,

Aux acteurs locaux qui ont collaboré à l'enquête (liste par ordre alphabétique) :
AUBUCHOU-AUROUX Laurent, BENECH Patrick, BERCHON Jean-Marie,
BIRABEN Jean-François, BLANC Paul, l'abbé BORDENAVE, CABANNE Marie-Pierre,
CASSOU Michel, CHABROUT Guy, CLOUTET Pierrette, CROPSAL François, DABAN Jean, DE FROISSARD Claude, DESPRE Cyril et Mary-Line, DUPUL-GOURCEAUD Gérard,
ESCALE Francis, ESCALE François, FOURNIER Dominique, FRECHOU Jean-Louis,
GINESTA Yves, GUICHOT Jacques, HUMARAUT Pierre, JERUSALEM Pierre,
LAGUILHON Jean, LAPORTE-HAURET Didier, LAVIGNE-DU-CADET Pierre, LOUSTEAU Georgette, MARQUE André, MARQUE Joël, MEIRELES Maurice, MIRAT Michel, OLIBET Jean, PALETTE Yves, PATAcq Jean-Michel, PETITJEAN Marc, PEYRE Jean-Jacques,
PICHON Georges, POUBLAN Georges, PRUDHOMME Jean-Yves, RECHOU Jean-Pierre,
ROUILLON Jacky, SAINT-PIE Yolande, SALLES-LOUSTEAU Jean, SEVIGNE Jean-Claude,
SOHIER Eloïse, VALLEE Jean-Paul.



Une identité bâtie avec le passé

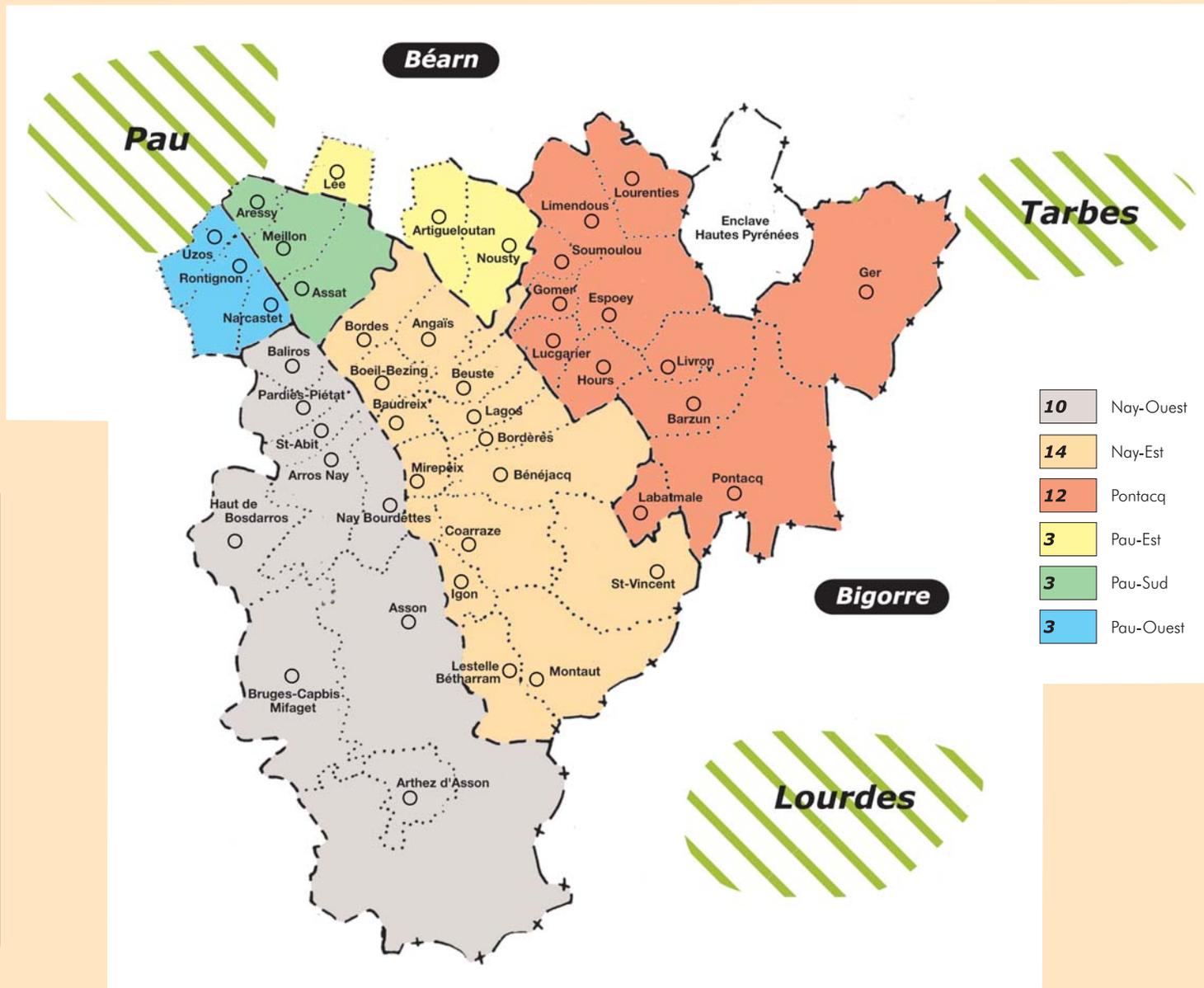
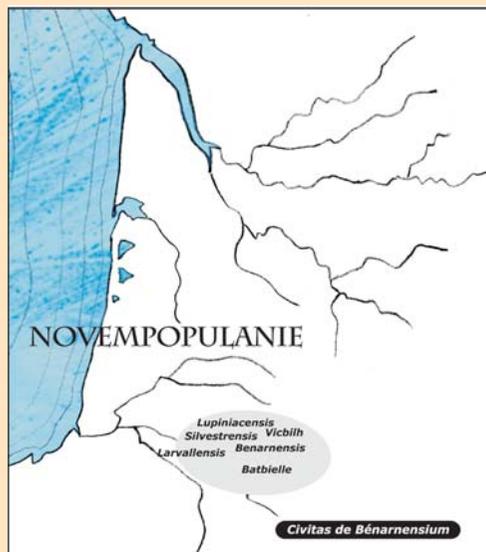
Quels héritages acceptons-nous?

► Le territoire l'histoire pour témoigner

Le Piémont béarnais s'inscrit dans le triangle formé par les villes de Pau, Lourdes et Tarbes. Il est composé de 45 communes appartenant à 6 cantons. Ce découpage s'est imposé en tant que lieu de solidarité des collectivités locales et lieu où s'exerce une compétence à décider.

Il est l'héritier du pagus de Batbielle issu de la Novempopulanie (préfiguration au III^e siècle de l'Aquitaine). Il traverse les siècles sous forme de vic au XIII^e siècle, bailliage au XIV^e siècle, puis sénéchaussée au XVIII^e siècle. A chaque époque son contour évolue, fédérant ou excluant des paroisses périphériques. Les enclaves des Hautes-Pyrénées sont les stigmates de ces péripéties.

La plaine de Nay constitue le noyau de ce territoire.



► Un nom dis-moi comment tu t'appelles !

Le nom est le référent de base de toute identification

Que nous enseignent les dénominations communales ?

En plaine, les noms des communes témoignent d'une occupation humaine ancienne. Les appellations rattachées à une architecture se font écho comme Bordes, Bourdettes ou Bordères.

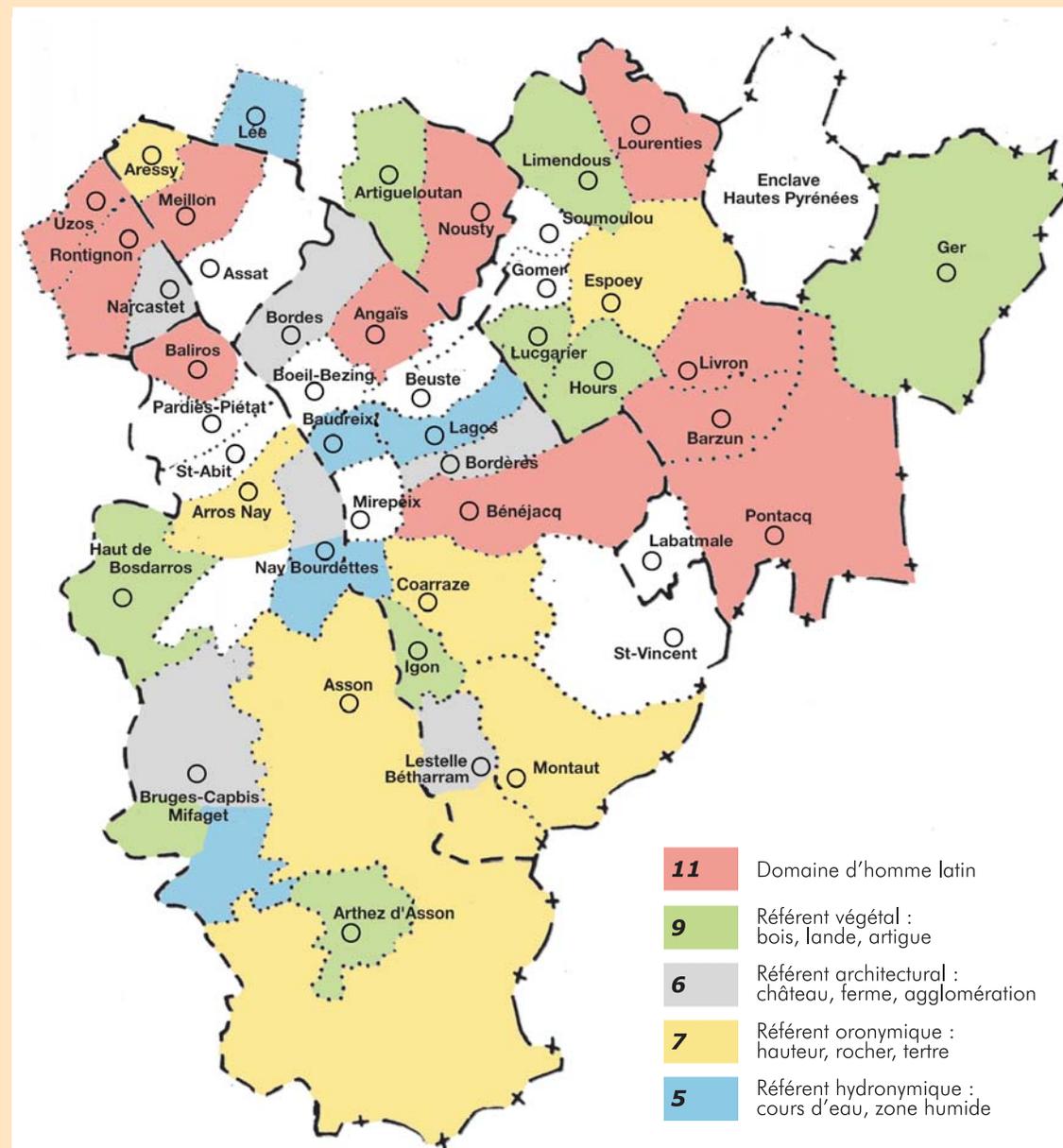
La référence à des domaines antiques d'hommes latins est récurrente au septentrion (en rouge sur la carte) : Usius *Uzos*, Frontinius *Rontignon*, Valérius *Balirros*, Æmilius *Meillon*, Nostius *Nousty*, Florentius *Lourenties*, Bénagius *Bénéjacq*, Libérius *Livron*, Barsisius *Barzun*, Pontus *Pontacq*.

Une référence naturelle identifie plus volontiers les communes proches de la montagne par l'évocation d'une hauteur, d'un tertre, d'un cours d'eau ou d'une zone humide. L'image de végétaux est très présente : lieux arborés comme haut du bois d'Arros, *Haut de Bosdarros*, bois sur le coteau *Limendous*, au milieu de la hêtraie *Mifaget*, chênaie *Hours*, taillis de chênes *Lucgarier* ou encore mémoire d'un d'espace naturel comme la lande *Ger*, le lieu où poussent les joncs *Igon* ou un espace broussailleux *Arthez d'Asson*.

Que nous indique l'appellation «Piémont béarnais» ?

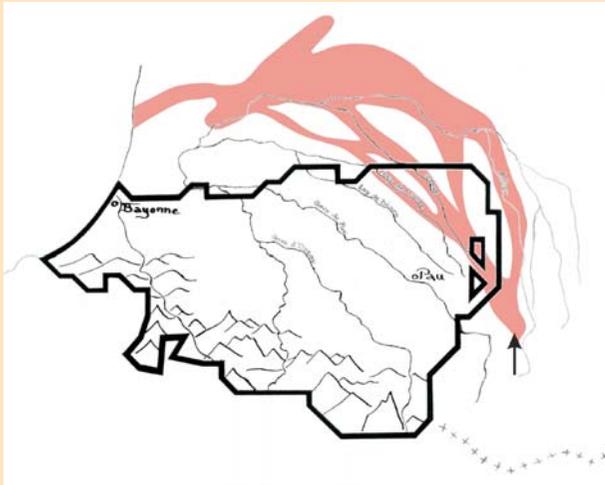
«Piémont» : au pied de la montagne. Rattache le pays à l'identité de la chaîne, à la famille des terroirs pyrénéens et évoque l'interface entre le monde du pastoralisme et celui des cultivateurs.

«Béarnais» : différencie le pays des autres terroirs des Pyrénées mais ne le différencie pas à l'échelle de la province (cette appellation est susceptible d'évoquer également la région d'Oloron).



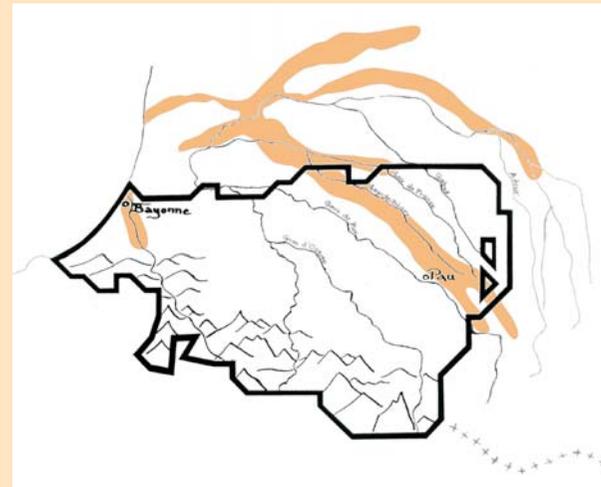
► L'empreinte des glaciers

le gave cherche son lit !



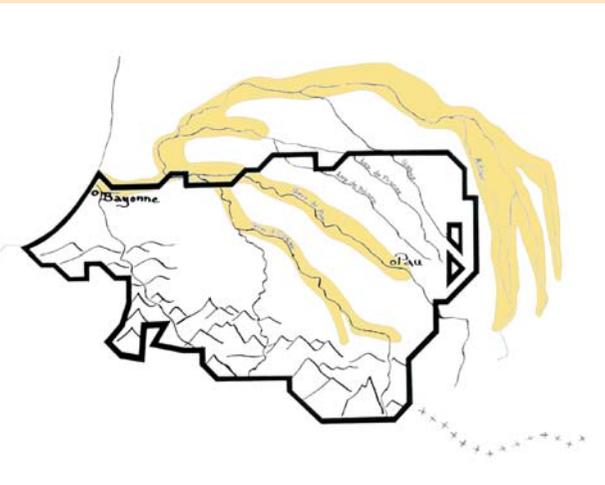
Première glaciation 1 200 000 à 700 000 ans

- Issu de Gavarnie, un puissant torrent se répand dans la plaine.
- Au débouché de la vallée, les sédiments forment progressivement un cône de déjection : le plateau de Ger.
- Le gave de Pau occupe la vallée du Luy de France et du Gabas.
- L'Adour se jette au Vieux Boucau



Seconde glaciation 700 000 à 350 000 ans

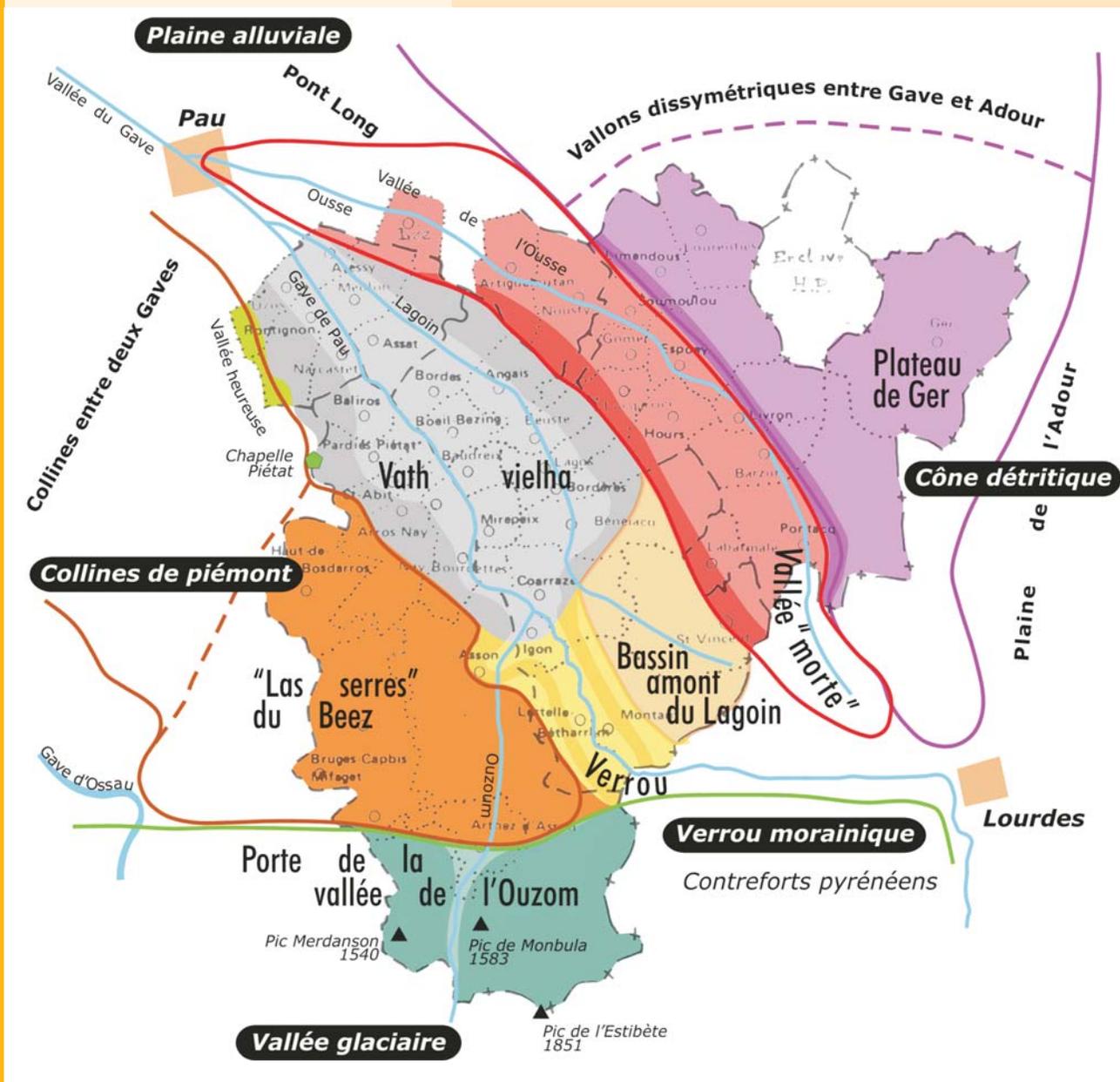
- Les alluvions charriées s'accumulent.
- Le tracé des cours d'eau se divise et forme un réseau digité.
- Le gave de Pau occupe la vallée de l'Ousse et le Pont Long.
- L'Adour se jette toujours au Vieux Boucau.



Troisième glaciation 350 000 à 120 000 ans

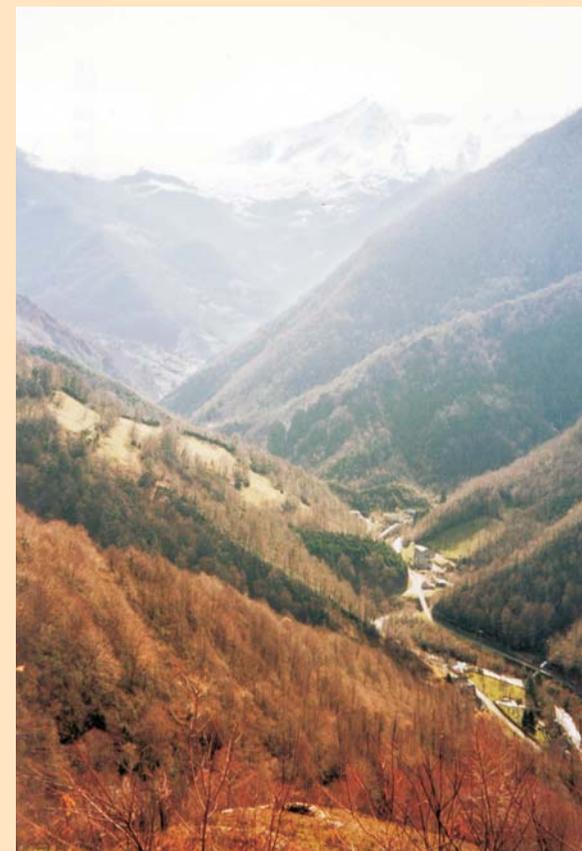
- Le verrou morainique contraint le gave à changer de direction.
- La vallée de l'Ousse devient une vallée «morte».
- L'encaissement des cours d'eaux se poursuit.
- Ils se déconnectent de la montagne et forme l'éventail que nous connaissons aujourd'hui.
- Le gave s'installe dans son lit actuel.
- L'Adour se jette à Bayonne.

► Les paysages des échantillons de terroirs béarnais



Dans un périmètre relativement restreint, sont représentés :

- La montagne du Haut-Béarn avec les contreforts pyrénéens et la porte de l'Ouzom.
- Les coteaux de l'Entre-deux gaves avec les «serres» du Beez.
- Les grandes «ribères» du Béarn des Gaves avec en prime la singularité du verrou morainique de Lourdes.
- Les landes des Marches du Béarn.



Haut-Béarn
Vallée de l'Ouzom



Entre-Deux-Gaves
Las «serres» du Beez



Grande «Ribère»
L'Ousse, la vallée «morte»



Béarn des Gaves
«Vath vielha»

Marches du Béarn
Landes de Ger



► Du «casau» au «casala»

Quelques pieds de vigne sur les graves caillouteuses voisinent avec les pâtures de proximité.



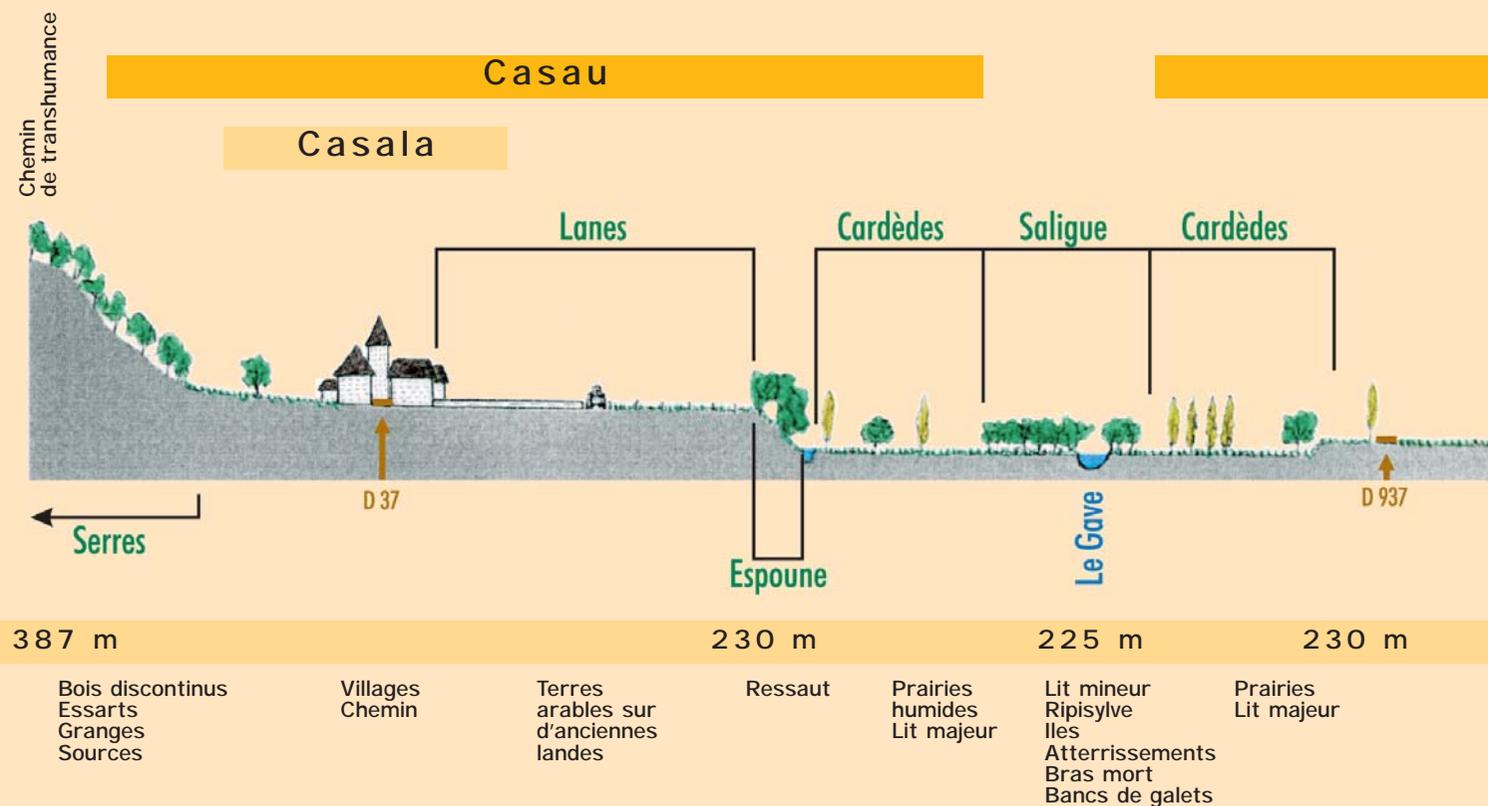
Lucgarier

«Lanne»
Ce sont des terres de labour pour les céréales et quelques légumineuses dans l'enclos du «casala».

Le «casau» constitue l'unité de tenure du domaine agricole. Il est commandé par la maison «casalère» qui abrite plusieurs générations de la famille avec à sa tête le «cap de case».

Le «casala» comprend, outre la maison et ses abords immédiats, les parcelles de proximité comme le potager, le parcours du petit bétail et des volailles ainsi qu'éventuellement un verger ou une vigne.

Ce modèle spatial s'inscrit dans la culture gasconne dès l'époque médiévale.



auprès de mon arbre, je vivais heureux !



Bénéjacq

« Artiguot »

Sur ces parcelles humides affleurent les sources. Elles sont propices pour le foin et son regain.



Bois de Labatmale et Mirepeix

« Bosc »

La forêt, indivise, est un lieu de cueillette et de fourniture de bois tant pour la « fuste » que pour la « lègne ». Le cadet de la maison est souvent berger l'été et bûcheron l'hiver.

Casau

Casala

Artiguots

Chemin Henri IV

Coustalat

Canal

D 938

D 212

Le Lagoin

D 38

Boscs

225 m

230 m

400 m

Landes mises en culture

Villages Chemin

Terres défrichées « Barthes » « Palus »

Bois continus Communaux « Partilles »

Voie antique

Côte

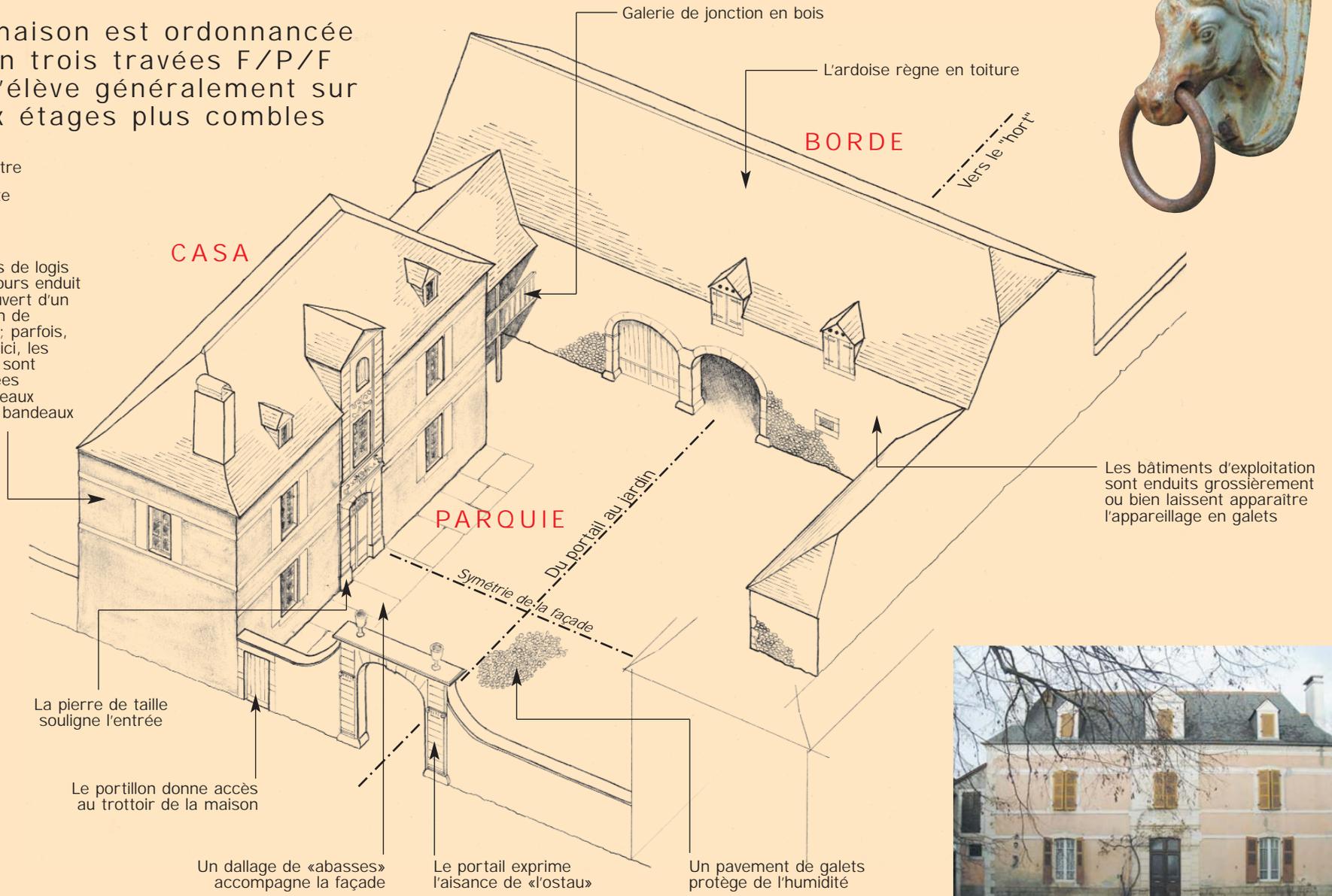
Voie ferrée

► Du «casala» à la «casa»

La maison est ordonnancée selon trois travées F/P/F et s'élève généralement sur deux étages plus combles

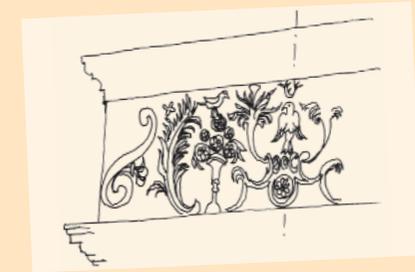
F : fenêtre
P : porte

Le corps de logis est toujours enduit et recouvert d'un badigeon de couleur ; parfois, comme ici, les façades sont découpées en panneaux par des bandeaux



Pardies-Piétat

pour vivre heureux, vivons caché !



Bordes



«Mantet»
tympan sculpté



Montaut



Arros-Nay



Baliros



Arros-Nay



Saint-Abit



Arros-Nay



Baliros



Pardies-Piétat



Bourdettes

Fleuron d'un décor

► Point de vue des acteurs locaux

Des identités territoriales diversifiées, faisant appel à plusieurs types de configurations géographiques

Le sentiment d'appartenir à un groupe localisé concerne la majorité de nos interlocuteurs (29/46). L'identité les renvoie à des contextes de lieux et de territoires plus ou moins précis. Certains s'identifient de façon première à un groupe villageois (9). Les plus nombreux (20) évoquent une identité locale supra-communale. Ils se réfèrent principalement au groupe béarnais (16).

Les personnes échappant quelque peu à cette règle, sont plus souvent des femmes (5/7 contre 10/39 parmi les hommes). L'une, responsable associative, se sent de nulle part ; l'autre, récemment élue, se déclare d'abord «citoyenne». Il s'agit souvent de néo-résidents ou de natifs de la région qui ont eu des itinéraires de vie mobiles et pour lesquels l'identité villageoise ou béarnaise est plus distanciée. Cependant, pour tous, même pour ceux qui la réfutent, l'identité localisée n'est jamais vraiment absente.

Au-delà de l'échelon communal, on remarque que la plaine de Nay constitue une entité de type inter-cantonale qui ressort de façon première pour bon nombre de personnes résidant dans les villages situés dans la plaine du Gave, entre Nay et Pau (12 mentions, contre 2 pour la vallée de l'Ousse).

Au niveau infra-départemental, le cadre d'un «pays» correspondant soit à l'ensemble du Béarn, soit à l'arrondissement de Pau, soit encore au petit secteur du piémont béarnais (des coteaux du Lagon à l'est, à la vallée d'Ossau), se dessine assez fréquemment. (C'est le cas pour 15 personnes).

En revanche, pour la plupart de nos interlocuteurs, au-delà de l'espace du «pays», le cadre départemental des Pyrénées-Atlantiques n'a guère de consistance (seules 4 personnes le délimitent strictement), pas plus que la

Région Aquitaine (2 mentions), dont la capitale bordelaise paraît lointaine, moins accessible par la route que Toulouse.

En définitive, nombre d'acteurs locaux se réfèrent à des espaces de vie qui transcendent les frontières administratives liées au découpage départemental et régional. Pour quelques uns (5 personnes), l'espace de vie le plus prégnant correspond à la réunion des vieilles provinces béarnaise et bigourdane et se structure autour du triangle Pau-Tarbes-Lourdes, pourvoyeur de services et de sens. Les représentations territoriales de nos interlocuteurs renvoient cependant plus fréquemment à une vaste entité supra-départementale appuyée sur les Pyrénées et épousant approximativement les limites du bassin de l'Adour (19 personnes).

Des référents identitaires multiples

Les symboles et les lieux génériques

Au-delà des particularités identitaires de chaque petite ville ou village, les référents communs concernent les grandes unités paysagères liées au relief, ainsi que les principaux pôles urbains et touristiques.

a) Les symboles paysagers

La chaîne des Pyrénées constitue un symbole fort, presque unanimement reconnu (42/46). Les lieux (pics, cols, vallées) auxquels nos interlocuteurs se réfèrent concernent surtout les vallées d'Ossau et de l'Ouzom, mais aussi les grands lieux touristiques des Hautes-Pyrénées, tels que Cauterets et Gavarnie. Les coteaux





Boulevards
des Pyrénées - Pau

et collines de piémont (les coteaux sud de la Vallée du Gave de Pau et ceux du Lagoin) apparaissent comme des repères visuels importants (24 mentions). Il en est de même des eaux, le Gave qui descend de la montagne (19) mais aussi l'Ousse (4) et le Lagoin (2) nés sur le piémont.

b) Les pôles d'attraction urbains et touristiques.

Mentionnée par la majorité de nos interlocuteurs (25 sur 46), la capitale du Béarn est symbolisée par le Château d'Henri IV et par le Boulevard des Pyrénées.

La petite ville de Nay (22 mentions), ancienne bastide, abrite quant à elle deux monuments de référence : la « maison carrée », située sur la place centrale (13) et l'église (9).

On y visite également le musée du béré (8), symbole d'une industrie traditionnelle en voie de disparition.

Nay détient enfin assez souvent l'image d'un petit centre de vie locale, notamment grâce à la perpétuation de sa fonction historique de place de marché (4).

Aux côtés de ces référents forts, on relève la double attraction de l'océan et de Lourdes, caractéristique d'une territorialité structurée à l'échelle des Pays de l'Adour.

Au sein du périmètre d'étude, seul le site touristique de Bétharram est assez souvent mentionné (9 fois). Le zoo d'Asson, le sanctuaire de Piétat et la récente base de loisirs nautiques de Baudreix sont peu cités (3 à 4 fois). Il en est de même pour la Tour de Pontacq qui apparaît parmi les symboles peu reconnus du patrimoine historique béarnais et local.

En revanche, la référence à l'architecture locale, à la « maison béarnaise », est relativement répandue (10 mentions), que ce soit dans la plaine de Nay, à Pontacq et dans la vallée de l'Ousse, dans les coteaux ou encore sur le plateau de Ger. Cette architecture est parfois qualifiée d'austère, un terme qui contraste nettement avec les figures idéelles du territoire les plus communément partagées par les acteurs locaux rencontrés.

c) Les figures idéelles du territoire.

Parmi ces représentations, il ressort celle d'une « qualité de vie », liée à la proximité de pôles de loisirs (mer, montagne) et d'activités (Pau-Tarbes-Lourdes). Le sentiment de tranquillité et de calme, par opposition au stress de la vie

dans de grandes villes, vient compléter cette image.

Le second registre de représentations se rapporte aux racines familiales ancrées localement par les Béarnais de souche. On peut lui adjoindre des référents propres à l'identité régionale en général et béarnaise en particulier, tel que l'histoire, la langue et la gastronomie.

Les représentations tenant à l'économie, à l'architecture, à l'organisation de l'habitat villageois et au paysage

Les représentations tenant à l'économie

Le secteur d'étude apparaît comme une région à la fois agricole et industrielle. En effet, si le poids de l'agriculture est relevé de manière quasi systématique (43 mentions), la référence à l'usine Turboméca et au tissu de petits sous-traitants qu'elle fait vivre arrive en seconde place (20). Les références à l'industrie reposent également, dans une moindre mesure, sur les activités traditionnelles en déclin (tissage, chaussures, meubles) (7 mentions).

Ce secteur est soumis à la triple attraction économique de Tarbes (5 mentions), Pau (8), et Lourdes (4). Mais, la proximité des pôles touristiques palois et lourdais lui confère une vocation en la matière qui est affichée par certains de nos interlocuteurs (8).

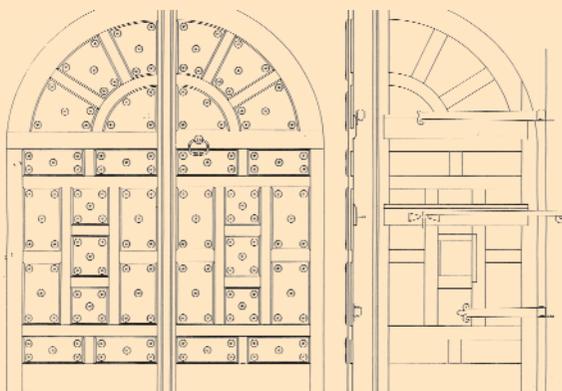
Parmi les autres activités structurantes mentionnées, on relève la production agroalimentaire « de qualité » (6), ainsi que les métiers du bâtiment (4).

A l'image des symboles identitaires précédemment analysés, les représentations liées à l'économie répondent à plusieurs types de territorialité. Celle structurée autour du triangle Pau-Tarbes-Lourdes est relativement répandue parmi les acteurs locaux résidant hors de la plaine de Nay (8 personnes).

► Point de vue des acteurs locaux

Elle est presque aussi prégnante que la vision qui s'ancre sur les deux principaux piliers de l'économie béarnaise, Total-Elf-Fina et Turboméca (7 personnes). (La Coop de Pau n'est guère mentionnée en tant que telle.)

Ceci dit, pour bon nombre d'acteurs locaux (14), c'est à l'échelle du piémont (plaine de Nay et coteaux) que se structurent les représentations de l'économie locale. Parallèlement à l'activité aéronautique, on note la référence à une agriculture à deux visages avec d'un côté, de grosses exploitations tournées vers la productivité et spécialisées soit dans le maïs soit dans l'élevage bovin, et de l'autre, de petites entreprises agricoles appartenant au monde paysan traditionnel qui survit en zone de montagne, notamment grâce à des indemnités spéciales versées par l'Union Européenne. Toutefois, la progression de la culture du maïs sur les zones de coteaux, dans lesquelles se développe également un élevage porcin à caractère semi-industriel, brouille l'image classique d'une dualité entre la plaine céréalière et le piémont traditionnellement agro-pastoral. Remarquons que ces évolutions vers l'intensification de l'exploitation agricole des coteaux sont largement déconsidérées par les acteurs locaux détachés du monde rural.

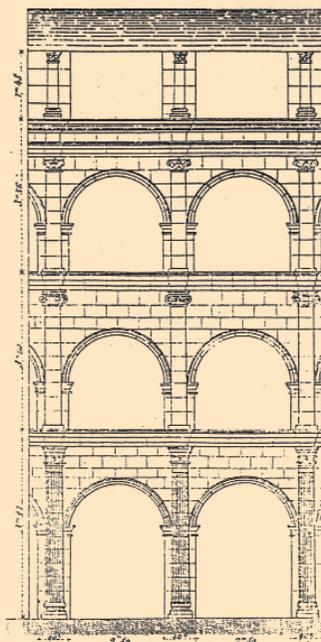


On relève enfin des représentations économiques extrêmement localisées ou encore particulièrement réductrices (14 personnes) qui témoignent, soit d'un ancrage exclusivement villageois, soit de la manière subjective dont certains acteurs locaux se représentent l'espace et le territoire.

Les représentations appuyées sur l'architecture domestique

La plupart de nos interlocuteurs mentionnent l'existence d'un style architectural local (36 sur 46). Parmi les attributs de la «maison béarnaise» les plus cités, on trouve la toiture en ardoise (15 mentions) et les hauts murs d'enceinte (12). Quelques-uns évoquent l'utilisation des galets du Gave (7) et les portails à l'allure parfois monumentale qui ferment les cours intérieures des maisons.

Rares sont ceux qui mettent l'accent sur l'existence d'une palette historique de constructions allant du Moyen âge jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle. Cette dernière époque se caractérise par des maisons bourgeoises de style classique mais aussi par des bâtiments industriels (situés à proximité d'une source d'énergie hydraulique) dont la valeur architecturale est, semble-t-il, très diversement appréciée. L'un des exemples mentionnés est celui de l'ancienne



minoterie de Nay, réhabilitée et transformée en salle d'expositions d'art contemporain.

Les spécificités liées aux types de terroirs, mis en valeur à différentes étapes,

ne sont connues que de rares experts (professionnels ou amateurs). Deux personnes résidant dans la vallée de l'Ousse mentionnent néanmoins une hiérarchie dans la richesse apparente de l'architecture rurale entre ce secteur d'une part, la plaine de la Batbielle et les coteaux de Bruges d'autre part. Les zones de coteaux se distinguent également par le caractère relativement dispersé des formes d'habitat, à l'exception des formes agglomérées représentatives des anciennes bastides.



Maison «carrée» - Nay



Maraîchage - Espoey

Les grands panoramas et les sites particuliers sur le plan paysager.

La vue sur les Pyrénées constitue le grand panorama local (40 mentions). Elle s'observe de nombreux endroits :

- depuis les coteaux du Lagoin (17 mentions dont 7 pour le chemin Henri IV)
- depuis les coteaux de la rive gauche du Gave (12)
- depuis la plaine de Nay (12 mentions dont 7 pour le pont de Nay)



Culture de haricots tarbais - Ger

Les représentations appuyées sur l'organisation de l'habitat villageois

Les villages de la zone d'étude fournissent un répertoire relativement complet des différents types d'implantations existantes, avec notamment le voisinage, dans certaines communes, de formes d'habitat groupé à proximité des cours d'eau et d'habitat dispersé en hameaux sur les coteaux (5 mentions).

Parmi les types de plan les plus clairement identifiés, on trouve celui des anciennes bastides (14 mentions, dont 6 pour Nay, 5 pour Montaut, 3 pour Lestelle-Bétharram, 1 pour Assat). En revanche, les gros villages à plan complexe qui caractérisent la plaine de Nay font souvent figure de villages-rue, dans lesquels l'habitat tend à s'étaler de manière linéaire de part et d'autre de la rue principale. Certains de ces villages n'ont pas de centre-bourg, ce qui est également le cas de communes où l'habitat est relativement dispersé comme Asson et Ger.

Dans la plaine de l'Ousse, quelques personnes (2 ou 3) mentionnent le rôle de la rivière dans l'organisation de l'espace villageois. Les références aux cours d'eau et à leurs berges sont toutefois beaucoup plus fréquentes lorsque les acteurs locaux évoquent des sites particuliers sur le plan paysager.

- depuis le plateau de Ger (5), et même depuis la «voie rapide», entre Pau et Nay (4 mentions).

Si l'on fait exception des habitants du plateau de Ger, qui font uniquement référence aux montagnes, la plupart des acteurs locaux citent des éléments du paysage figurant en premier et en second plan.

C'est le cas de la plaine de Nay (ou de la vallée du Gave) (15 mentions) et des coteaux (17). Ces derniers sont généralement couverts de bois et de forêts, une végétation parfois mentionnée de manière spécifique. En revanche, la végétation particulière de la plaine du Gave de Pau, la saligue qui s'étend de part et d'autre du lit mineur du cours d'eau n'est que rarement identifiée en tant que telle. Parmi les autres éléments mis en évidence, on relève le Gave proprement dit (6), la vallée de l'Ousse (4) et la petite ville de Nay (3).

Outre les grands panoramas orientés vers les Pyrénées, certaines personnes se réfèrent à des sites particuliers sur le plan paysager. Sur une douzaine de sites répertoriés, 8 se localisent à proximité de cours d'eau de toutes tailles (le Gave, l'Ousse, le Lagoin, la Mouscle, le Luz, le Landistou).



Silos à maïs - Barzun

► Point de vue des acteurs locaux



Laurenties

Les éléments du paysage et de l'occupation de l'espace à sauvegarder, au regard des erreurs du passé et des agressions actuelles

Parmi les éléments du paysage et de l'occupation de l'espace à sauvegarder, nos interlocuteurs mentionnent en premier lieu les bois et les forêts qui se localisent plus particulièrement sur les coteaux et les collines de piémont. Cette végétation constituait une composante essentielle du paysage agraire du Béarn, avant la révolution agricole des années cinquante. Plusieurs de nos interlocuteurs déplorent d'ailleurs la disparition des haies et des murettes, corrélative à l'intensification de l'exploitation des sols dans la vallée du Gave de Pau, la vallée de l'Ousse et le plateau de Ger. En outre, parallèlement au constat d'une uniformisation du paysage dans les secteurs dévolus à la culture du maïs, certains acteurs locaux dénoncent le «mitage» des terres agricoles et des lignes de crêtes des coteaux par des constructions individuelles.

En lien plus ou moins direct avec l'in-

tensification de l'agriculture et la progression de la péri-urbanisation, deux autres préoccupations ressortent distinctement. L'une concerne les rivières. Elles sont soumises à des problèmes de pollution et surtout, ont fait l'objet d'importants travaux d'aménagement dans une optique de lutte contre les inondations. Si les acteurs locaux ne remettent pas en question la nécessité de ces travaux, certains les considèrent dommageables pour la végétation qui borde les cours d'eau et notamment pour la saligue du Gave de Pau.

L'autre préoccupation se rapporte à la conservation du patrimoine bâti, un souci qui prend souvent corps dans le constat de la prolifération de constructions sans valeur esthétique et sans lien architectural avec l'habitat traditionnel villageois. Les principales critiques ne concernent pas seulement les pavillons modernes. Elles portent de façon plus radicale sur les bâtiments agricoles, industriels ou commerciaux récents, caractérisés par leur «bardage» en tôle.

Toutefois, les menaces qui pèsent sur certains éléments structurants du paysage et de l'organisation de l'espace sont plus ressenties dans la proche périphérie des agglomérations de Pau et de Tarbes, que dans le secteur de Pontacq ou dans celui des coteaux. Ainsi, les évolutions qu'entrevoient les acteurs locaux divergent sensiblement selon le type de commune dans laquelle ils résident (localisation par rapport à Pau et taille de leur commune).



Arros - Nay



Bordes

Les évolutions du paysage et de l'occupation de l'espace entrevues

Analysées globalement, les perspectives d'évolution de leur environnement quotidien envisagées par nos interlocuteurs apparaissent fondamentalement contradictoires. Elles s'inscrivent souvent dans deux scénarios antagonistes :

- celui d'une progression de la péri-urbanisation au détriment du déclin continu de la population active agricole,
- celui du maintien de l'équilibre actuel entre «ville» et «campagne» et de la défense de l'identité de la zone d'étude.

Bien souvent, ces visions se rejoignent dans la mesure où, face à une croissance périurbaine inéluctable, bon nombre d'acteurs locaux considèrent qu'il faut renforcer les fonctions de services de leur commune, des gros bourgs et des petites villes, afin de ne pas devenir des «villages dortoirs», sans âme ni activité.

Mais, à l'encontre d'une vision strictement motivée par des impératifs économiques, ils envisagent plutôt un développement touristique appuyé sur les éléments forts du paysage et du patrimoine local.

En revanche, en matière de planification urbaine, les recommandations sont rares. Elles se situent à diverses échelles, de la commune à l'ensemble de la circonscription administrative paloise.



Azthez d'Asson

Les échelles d'action et de mobilisation collective dans une perspective d'aménagement-développement

Signe de sa prégnance dans les esprits, l'échelon communal ressort assez fréquemment mais il est généralement associé à des territoires plus vastes, plus opérationnels dans une perspective d'aménagement-développement.

Les échelles de référence des acteurs locaux se situent principalement à deux niveaux :

- celui d'un cadre de coopération intercommunale "classique", à l'image des communautés de communes récemment créées (12 mentions dont 8 pour la communauté de communes de La Batbielle),

- celui d'un "Pays de Béarn" (13 mentions), calqué sur les frontières entre les vieilles provinces (Pays basque, Soule, Bigorre) mais dont l'identité semble relativement floue et dont l'avènement est largement compromis par la constitution d'un "Pays du Grand Pau".

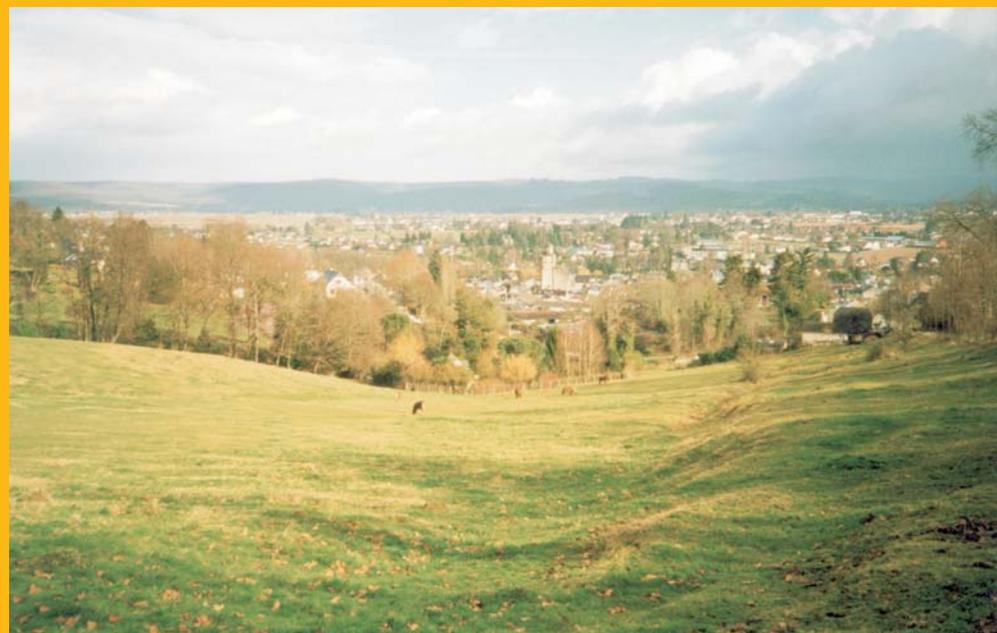
Le cadre intermédiaire du piémont béarnais n'apparaît qu'au second plan (8 mentions), comme l'échelon interdépartemental et inter régional des Pays de l'Adour.

En conclusion, on constate que les échelles de mobilisation collective sont éclatées, à l'image des représentations dominantes du territoire béarnais en lui-même et de la zone d'étude, deux ensembles composés de multiples entités locales et au sein desquels persistent de vivaces rivalités de clocher. Ces mésententes territoriales se traduisent par des retards en matière d'intercommunalité et de coopération inter-départementale et inter-régionale. Elles contribuent également à renforcer le clivage apparent entre certains acteurs économiques et associatifs d'un côté, les élus et les représentants des services de l'Etat de l'autre.

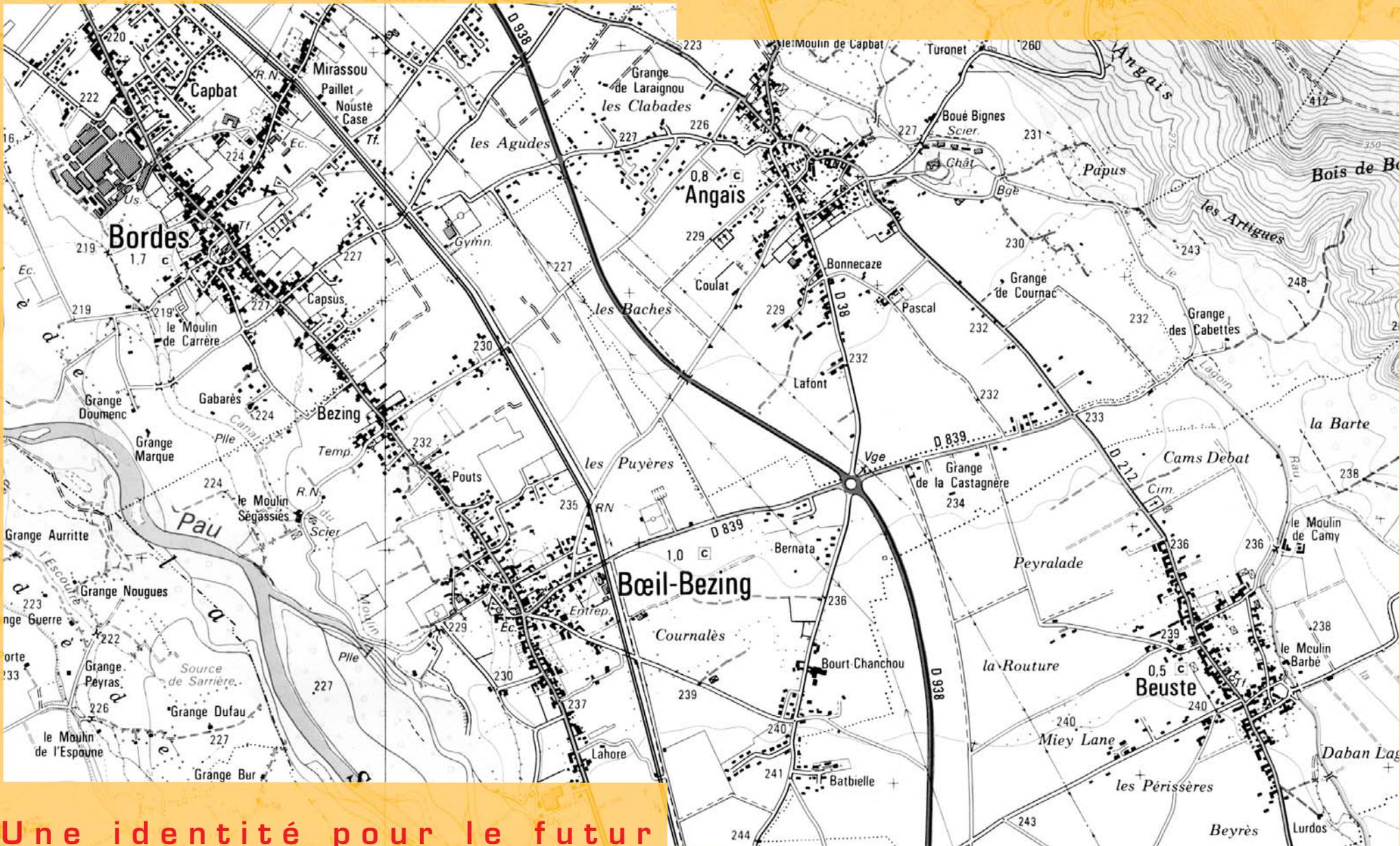
Les principales critiques portent sur leur manque d'intérêt et d'initiative vis-à-vis de la mise en valeur de l'identité paysagère et patrimoniale de leurs espaces de vie quotidienne.



Asson



Nay



Une identité pour le futur

Quels legs laisserons-nous ?

Piémont béarnais

Du durable au raisonné

Une agriculture en mouvement

► Abords de ferme & bâtiments agricoles



► Prairies de bord de cours d'eau & parcelles défrichées



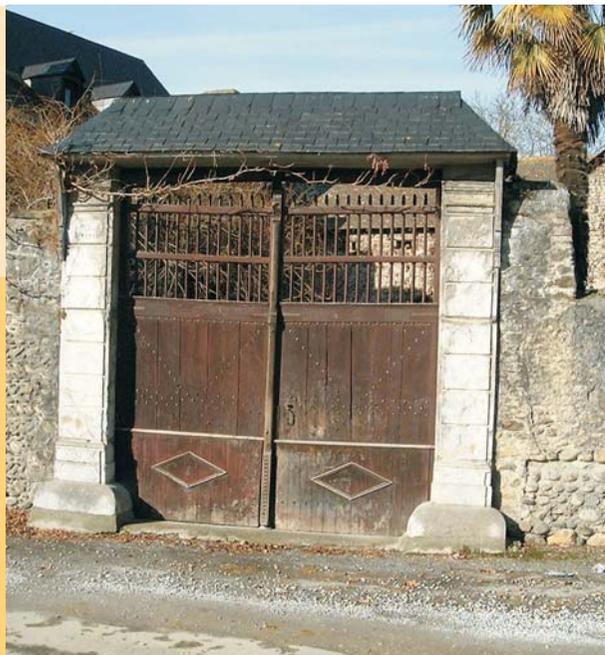
► Haies & alignements d'arbres



Abords de ferme

parquie

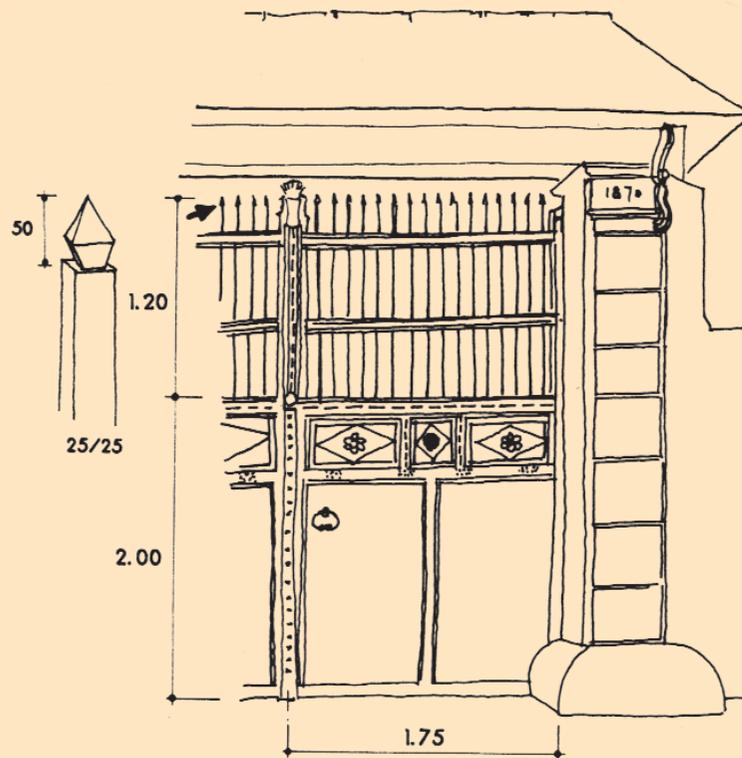
Carrefour de l'exploitation



Bordes



Bordes



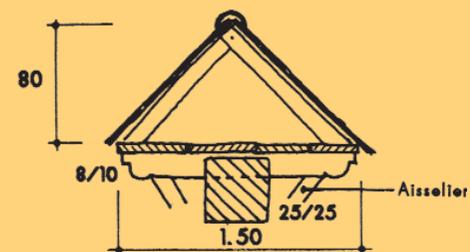
Les abords de ferme et notamment la cour sont trop souvent délaissés :

- Le revêtement de sol en galets se dégrade,
- Parfois, il est bétonné,
- Les «labasses» qui forment le trottoir sont remplacés par de la pierre du Lot,
- Trop étroit pour laisser passer les engins agricoles, le portail est dénaturé, parfois supprimé.



Bordes

La cour de ferme est symbolisée par son portail. Ce «portail» affiche le statut social de son propriétaire.



Bâtiments agricoles

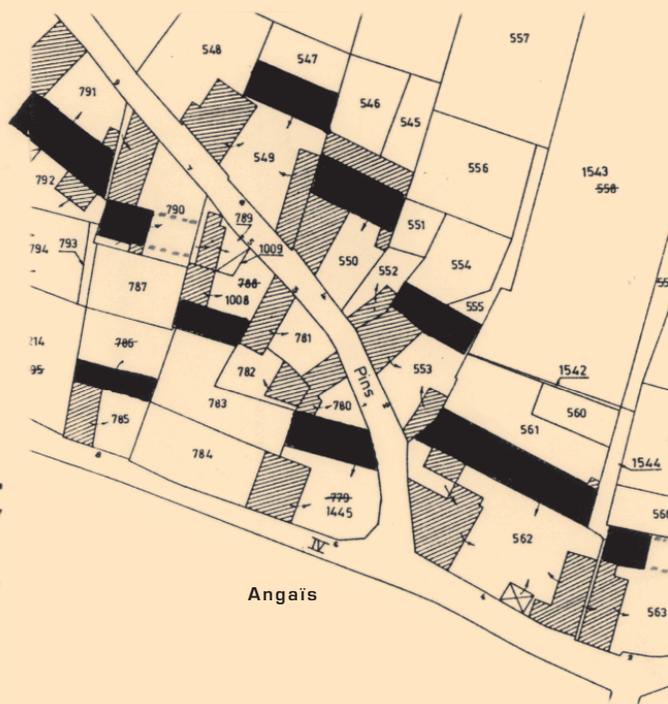


borde

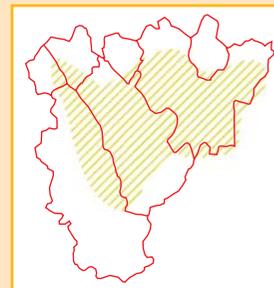
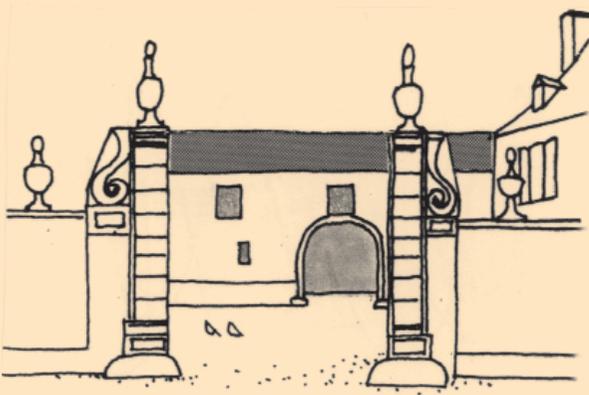
Monument agricole



Nousty



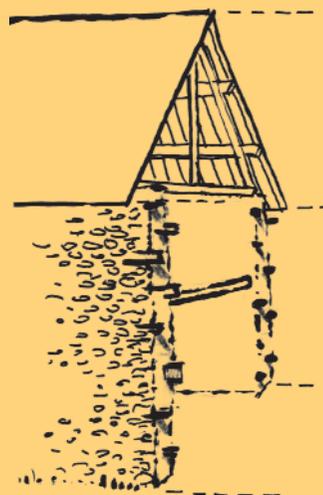
Angais



Bâti désaffecté au profit d'une stabulation plus vaste.
Manque d'entretien ou abandon.
Construction de bâtiments standardisés et banalisés au fort impact sur le paysage.



Montaut



La grange affiche des proportions hors du commun.
Parfois, limité financièrement à la construction,
le propriétaire se réserve la possibilité d'une extension.



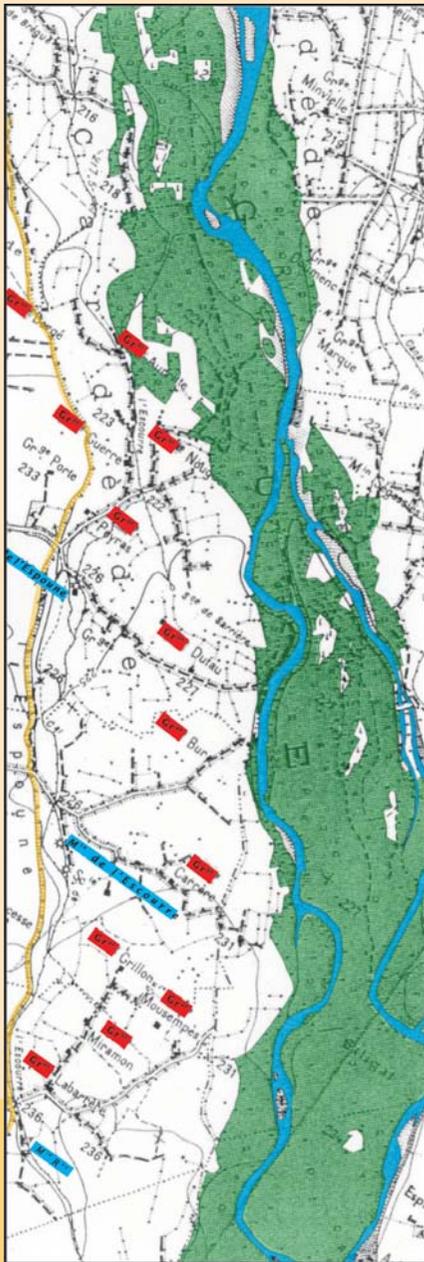
Limendous



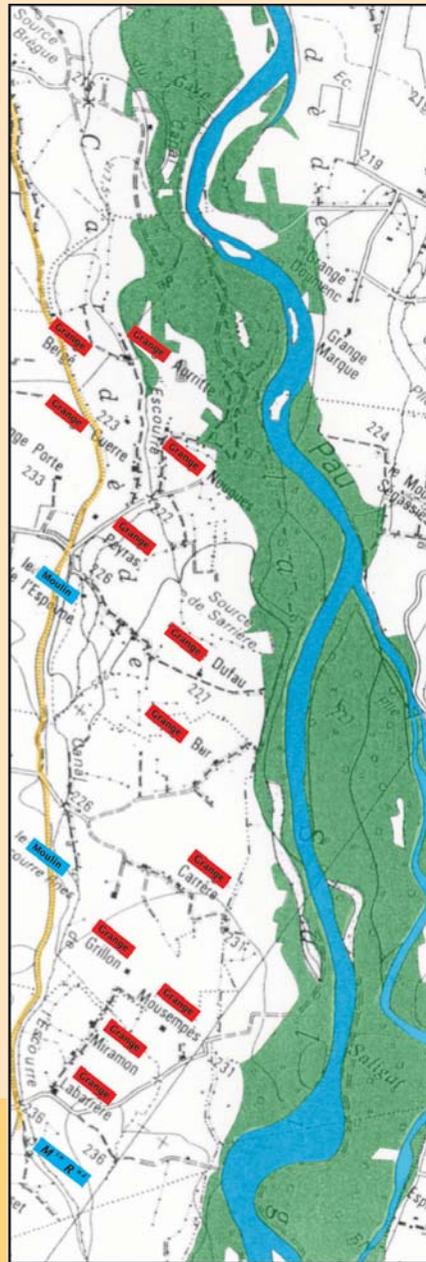
Prairies humides

cardède

Un pacage de prédilection



1950



1994

Menaces

- Disparition des haies hygrophiles.
- Granges, moulins et canaux en voie d'abandon.
- Mise en culture maïsicole.



Saint Abit



Saint Abit

Quartier de granges situé entre la «saligue» et «l'espoune»*. Il traverse les années sans modifications profondes de la mosaïque du parcellaire.

Son origine ?

Est-ce le lieu où poussaient plus volontiers les «cardoûs» (chardon des cardeurs ou chardon à foulon - *Dipsacus fullonum*) ? Ou est-ce un lieu fréquenté par les «cardayres» ? (très répandu autrefois à Clarac)

*se reporter à la coupe de la page 8

Saint Abit



Pardies-Piétat



Scierie



Grange



Moulin



Meules

artiguot

"Journée" d'hier et d'aujourd'hui



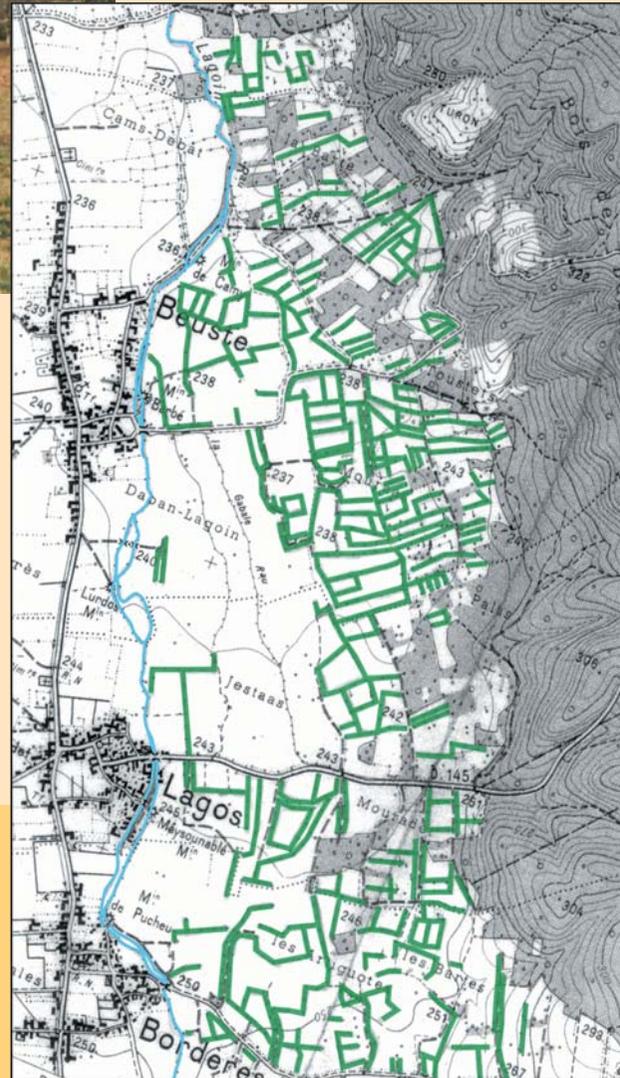
Beuste

Les «artiguots» (parfois dénommées «barthes») sont le résultat de défrichements de la zone humide au pied des coteaux. Les parcelles forment une mosaïque bocagère. Elles sont calibrées sur la «journée» (pièce de terre labourable par une paire de bœufs en une journée).

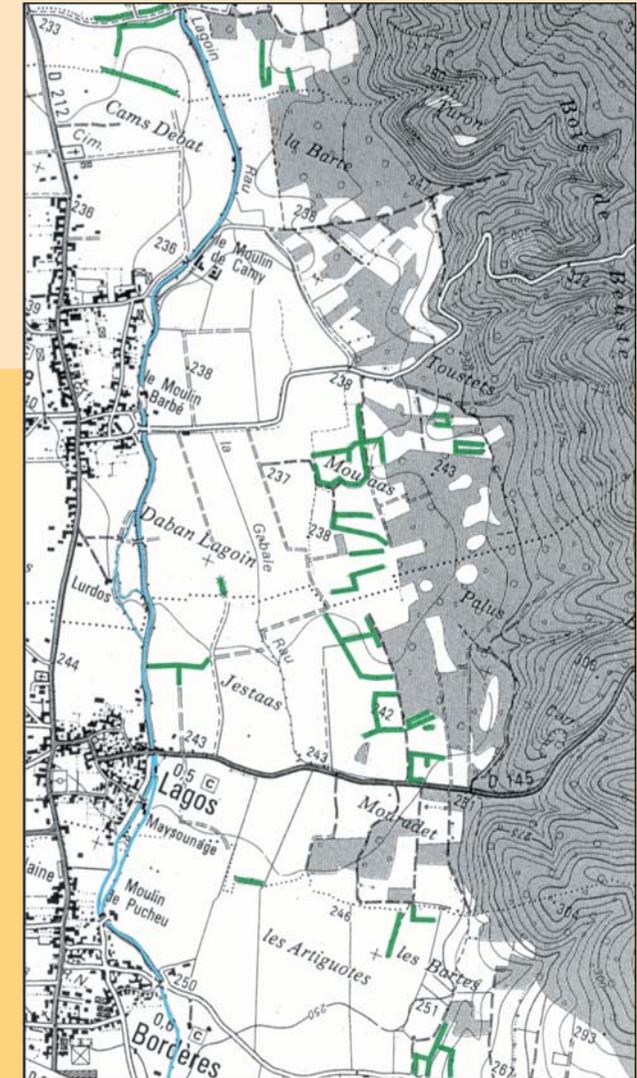


Le Lagoin marque la frontière entre le bâti et le non-bâti. L'«Uzerte» (nom donné à la nappe phréatique) affleure la surface du sol. A la suite de précipitations prolongées, elle se met en charge et inonde les terres. Certains portails de fermes sont munis d'encoches où des planches sont glissées pour se prémunir de ces crues.

Les moulins et les canaux d'amenée d'eau perdurent dans le paysage. Les rus perdent leur cordon végétal. Ils n'ondulent plus ; leurs berges sont consolidées et plantées d'alignements de peupliers qui s'affirment dans le paysage ; les talus plantés des chemins disparaissent avec l'apparition de nouveaux tracés ; la forêt colonise à nouveau les essarts et la frange des terres humides qui la jouxent.



1953



1994



piéché

L'art d'enclore



Haies de buis - Arthez d'Asson



Pieds de vigne - Pardies-Piétat

La haie bocagère se transforme en alignement d'arbres (parfois remarquables) ou en talus couverts de fougères et ponctués par quelques sujets.

La plantation relativement récente des peupliers sur les berges du Lagoin forme un cordon ondulant très présent dans le paysage.

Chênes - Pontacq

L'usage d'engins agricoles de plus en plus performants et la politique conduite lors des premiers remembrements fonciers ont fait disparaître bon nombre de plantations en limites de parcelles.

Chaque entité paysagère offre sa particularité :

- Bouleaux blancs plus fréquents sur les landes de Ger,
- Frênes ou platanes têtards dans les prairies humides,
- Fruitiers (cerisiers, pruniers, pommiers, poiriers) sur tout le territoire mais avec une concentration supérieure dans les coteaux,
- Buis très présent en pied de montagne,
- Reliques de vignes dans les plaines,
- Essences hydrophiles (peupliers, saules...) sur les berges des cours d'eau.



Peupliers le long du Lagoin



Platanes têtards - Lourenties



Bouleaux - Lourenties

à retenir

► Parquie

Engager, avant tous travaux, une réflexion sur le traitement des abords de l'exploitation, en particulier dans le cadre d'un contrat territorial d'exploitation.

► Borde

Insérer plutôt qu'intégrer le bâtiment d'exploitation dans son site par une implantation raisonnée, une adaptation à la topographie, un choix judicieux de matériaux, une desserte non improvisée.

► Cardède

Conforter son statut de pâture tout en l'ouvrant à des pratiques agro-touristiques.

► Artiguot

Préserver au Lagoin sa fonction de frontière à l'urbanisation.

► Plèch

Observer les différentes manières de clore. En maintenir la diversité sans tenter d'y introduire des essences horticoles.



De la ruralité à l'urbanité

un monde périurbain en croissance

► Traces de l'histoire & chemins



► Urbanisation



► Traversée de village & espaces publics



Traces de l'histoire

PATISSERIE
BOULANGERIE
LARBEYOU
à 30m à GAUCHE

PLANCES
TOR

AUTO
ECOLE

borg

Un événement urbain

Chaque village et bourg présente une histoire propre

Cela se traduit dans l'espace par :

- Des sites remarquables comme à Asson (triptyque : oppidum, bastide, église gothique) ou à Narcastet (motte castrale et chapelle St Ambroise près de la Viossalaise),
- Des tracés urbains singuliers : maille octogonale des bastides (Nay, Bruges...) centre bourg de Pontacq constitué par un colimaçon de places, réseau viaire bouclé des villages de plaine, village rue à Soumoulou etc....
- Des architectures particulières par exemple les mairies halles, les binômes église/abbaye laïque, les châteaux et leurs parcs, le sanctuaire de Bétharram à proximité du pont sur le Gave,
- Des petits édifices publics marqués d'une volonté ostentatoire notamment des croix de mission.

En l'absence d'une monumentalité reconnue, ces traces de l'histoire tombent dans l'oubli. Elles sont dénaturées par méconnaissance ou par négligence. Dans les cas extrêmes, elles sont carrément gommées.

Parfois les bâtiments publics tendent vers la banalisation : mairie sans monumentalité, salle des fêtes ressemblant à un hangar...

Faute de moyens ou de volonté, une déconnexion s'opère entre la création ou la rénovation du bâtiment public et la requalification de ses abords.



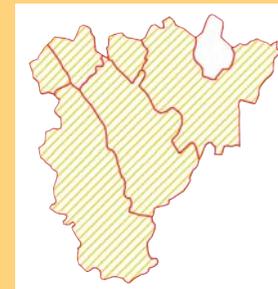
Bruges : Mairie Halles



Nay - Mairie Halles



Bruges - Croix



Angais - Château



Arros Nay - Eglise, Château, Mairie



Castenau de Narcastet



Espèry - Mairie



Berneg Cambot Livron
Statuaire



Pontacq - Mairie Halles



Pontacq - Porte fortifiée



Bénéjacq - Mairie



Beuste - Croix

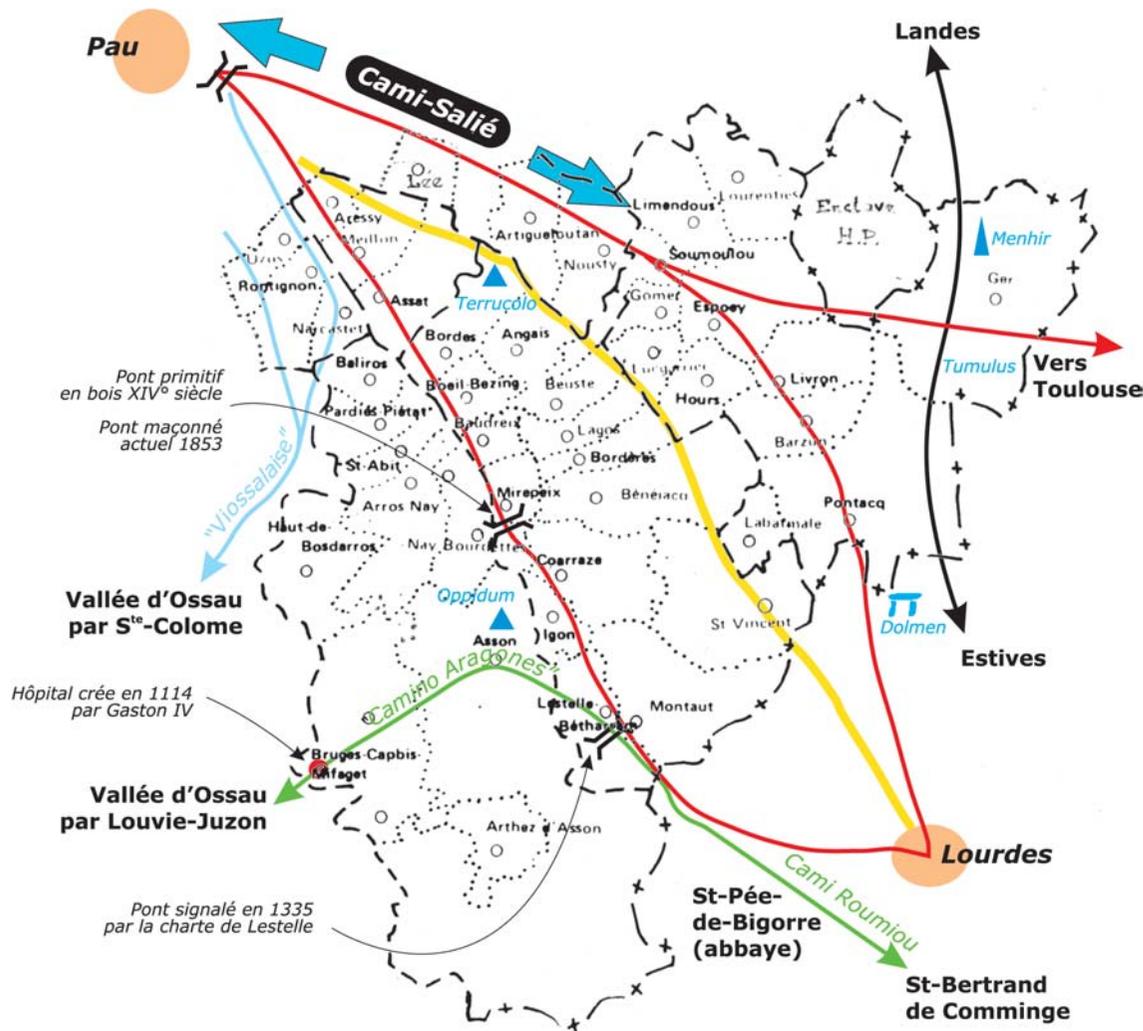




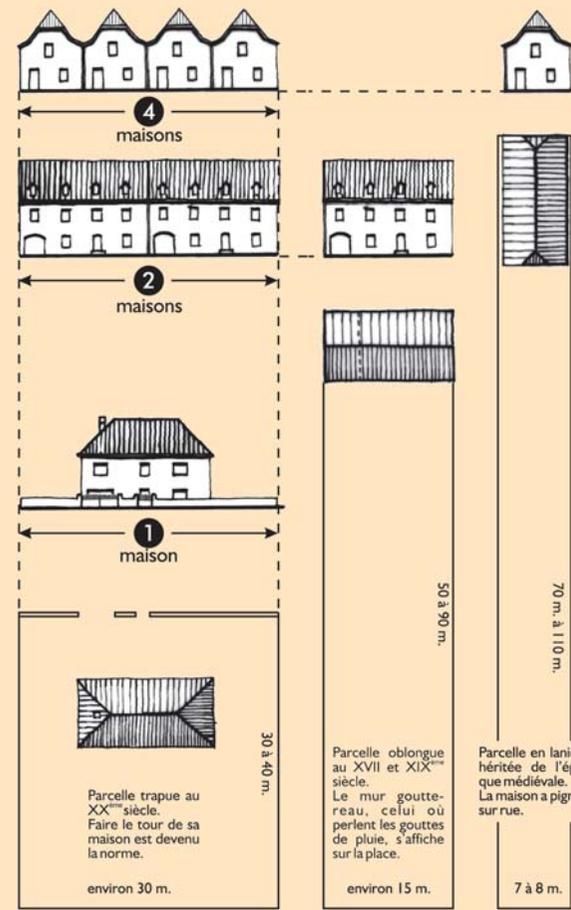
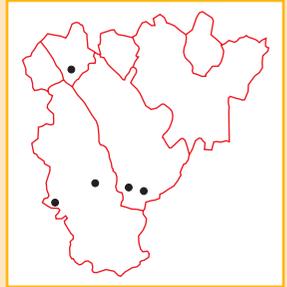
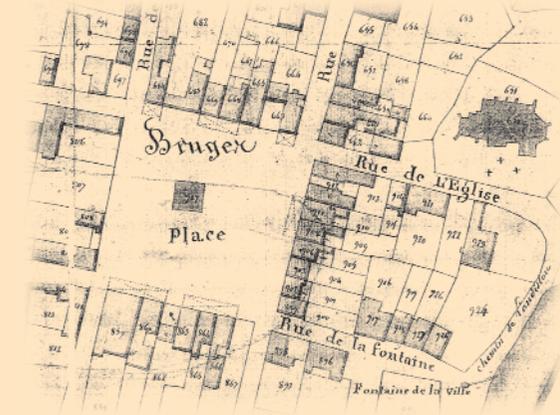
bastide

comment lotir ?

Les bastides s'implantent sur des sites stratégiques aux portes de la «ribère» commandant les itinéraires.



- Grands axes d'échanges commerciaux à la fin du Moyen-Age
- Chemin de St-Jacques-de-Compostelle
- Chemin dit Henri IV (probable itinéraire de crête romain)
- Voie de transhumance
- Hôpital
- ▲ Enceintes fortifiées
- Pont



Pour une même portion de rue, l'urbaniste du Moyen Age loge quatre maisons de chaque coté de la «carrère», celui de l'époque des Lumières en aligne deux et le lotisseur moderne en implante une seule.

A-t-on gagné en qualité d'espaces publics ?
Fait-on des économies de canalisations en tout genre (égout, ligne électrique, adduction à l'eau potable...) et en bitume pour desservir ces habitations ?

Traversée de village

carrère

corridor d'un «ostau» à l'autre



Lagos



Barzun

Les chemins, fréquemment rebaptisés routes départementales, forment l'épine dorsale des villages de plaines. La rue prend une place de choix. Rythmée par les «portaus», elle est bordée de murs pignons et de murs de clôtures. Son tracé est la plupart du temps courbe ; l'espace ne fuit pas dans une perspective ouverte. Elle emprunte à la Bigorre proche son système de rigoles pour drainer les eaux en pied de mur.

Non conçue pour accueillir une circulation de véhicules (sinuosité, manque de visibilité à la sortie des portails, étroitesse), elle se prête mal à des adaptations radicales. Le long de ces chemins départementaux, la tentation est forte pour les transformer en route.

Les urbanisations récentes en périphérie des villages abandonnent les constructions en bordure de voie, en continu ou en alternance avec les clôtures hautes. L'espace public n'est plus contenu par du bâti ; une rupture d'image s'ensuit.



Lagos



Bourdettes

L'espace est aussi compté pour le petit patrimoine public. Celui-ci est très souvent accolé au bâti, voire même directement scellé sur celui-ci. Ce trait de caractère est unique en Béarn.



prat

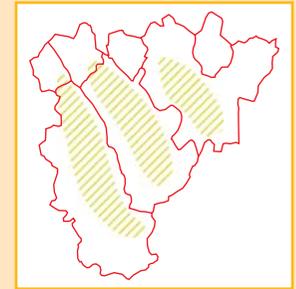
Pré commun, espace de vie



Bruges

Hormis les bastides, les villages ne sont pas dotés d'une place centrale. Le pré-commun planté, parfois dénommé «cassourade», accueille les manifestations exceptionnelles et constitue un lieu convivial de rencontre. Souvent, il est à proximité du cours d'eau ce qui renforce son charme champêtre.

Le pré-commun garde son caractère rural en périphérie du village mais devient davantage «monumental» et urbain quand il est gagné par la ville.



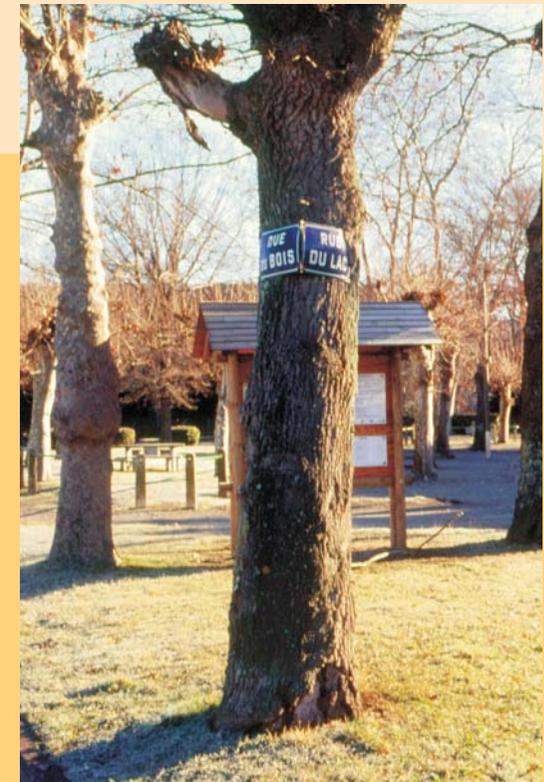
Évolutions constatées :

- Inflexion de son uniformité et de sa polyvalence au profit d'une sectorisation : le coin des «vieux» avec le bouldodrome, le coin des jeunes avec des agrès, le coin des adolescents avec la piste de bicross, le coin des mamans avec des bancs...
- Introduction d'essences arborées non-indigènes,
- Envahissement de l'espace par du mobilier : barrières, panneauage, bornes...
- Arbres sénescents dont la gestion n'est pas assurée,
- Implantation de salle des fêtes impliquant un stationnement surdimensionné en usage quotidien.



Nay - Place Saint-Roch

Prat - Angaïs



Cassourade - Rontignon

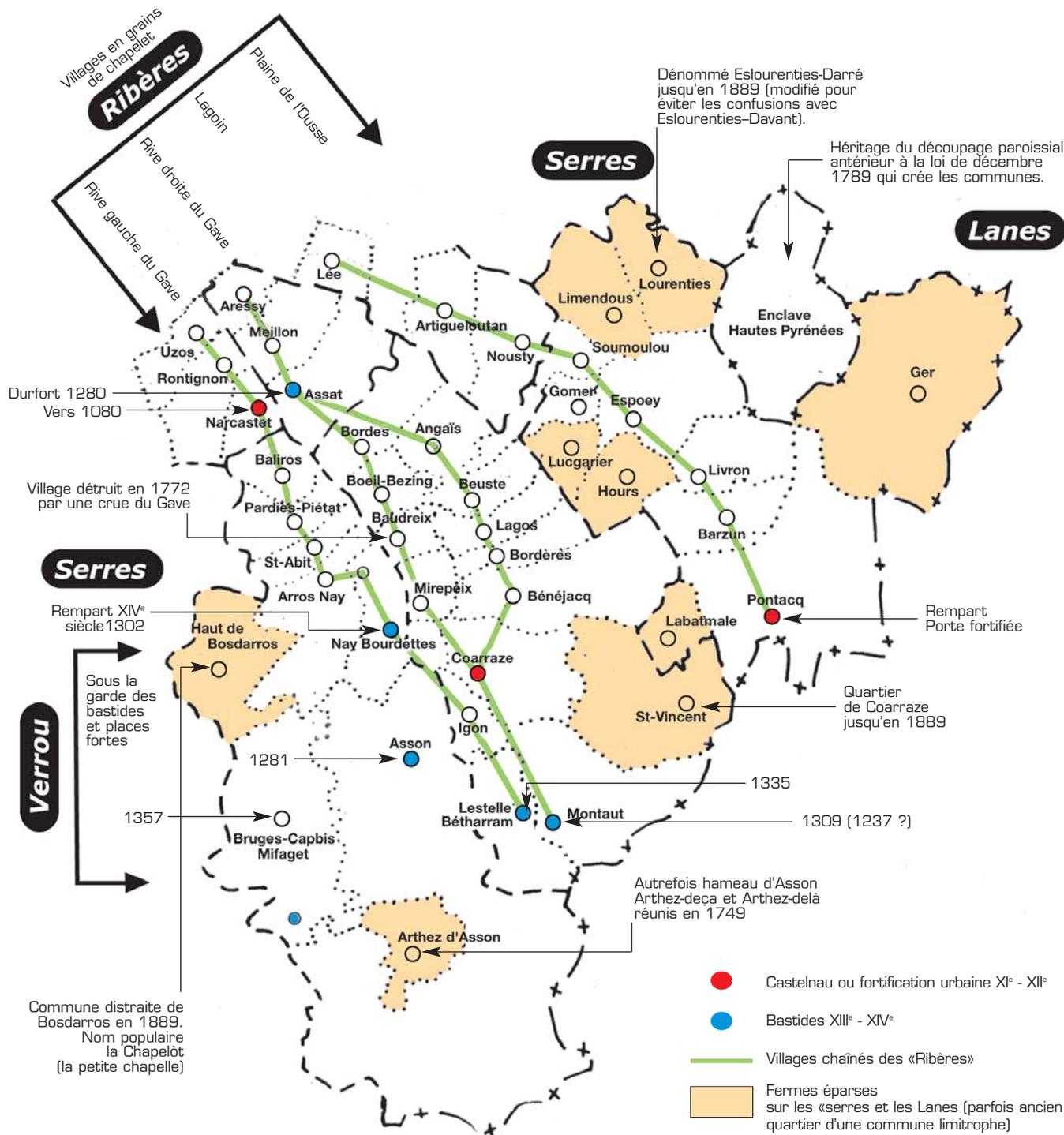


Lées

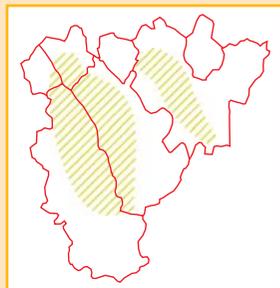


ribère

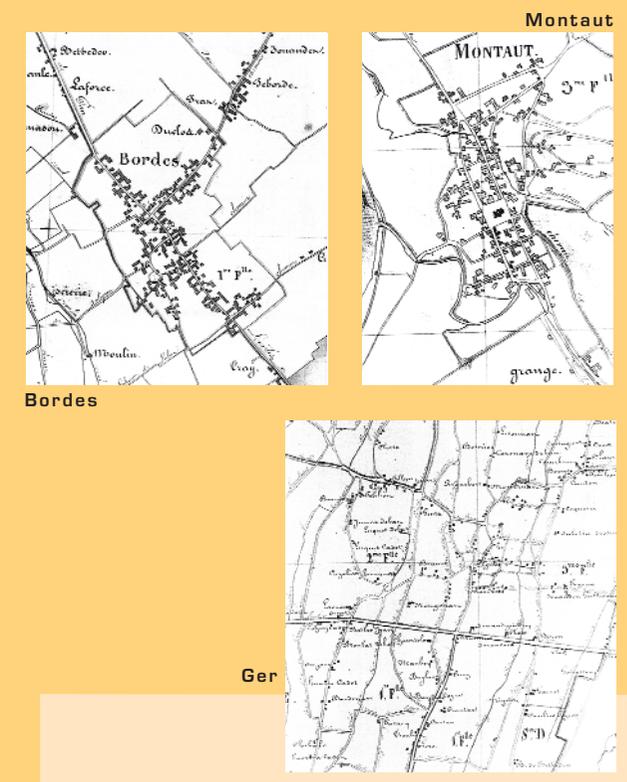
Un clocher en cache un autre



L'urbanisation du territoire se différencie selon les potentialités de chaque entité paysagère. A cette palette de terroirs, correspond une palette de formes urbaines. Les plaines égrenent leur chapelet de villages. Dans les coteaux, l'habitat s'éparpille.



Aujourd'hui l'urbanisation tend à gommer les «respirations» entre chaque village. Le visiteur a la sensation de cheminer dans un corridor bâti qui n'en finit pas. 40 % des communes du territoire ne sont pas dotées d'un document planifiant l'urbanisme.



à retenir

▶ Borg

Saisir la singularité présente dans chaque village pour s'en servir comme fil conducteur de sa mise en valeur.

▶ Bastide

Existe-t-il d'autres alternatives à la manière contemporaine de bâtir qui isole la maison sur sa parcelle ?

▶ Carrère

La fonctionnalité liée à la circulation automobile ne doit pas exclure les autres dimensions de la rue notamment celle à former du tissu urbain.

▶ Prat

Abandonné ou banalisé, le pré-commun est menacé de perdre sa spécificité à la fois d'espace vert et d'espace public. Il ne devrait pas revendiquer l'image d'un square.

▶ Ribère

Comment greffer de nouveaux quartiers au cœur des villages ?
Où construire et comment construire ?



Bénéjacq

Du naturel à l'artificiel

un environnement en mutation

► Gave & arrius



► Forêt



► Ripisylve du Gave



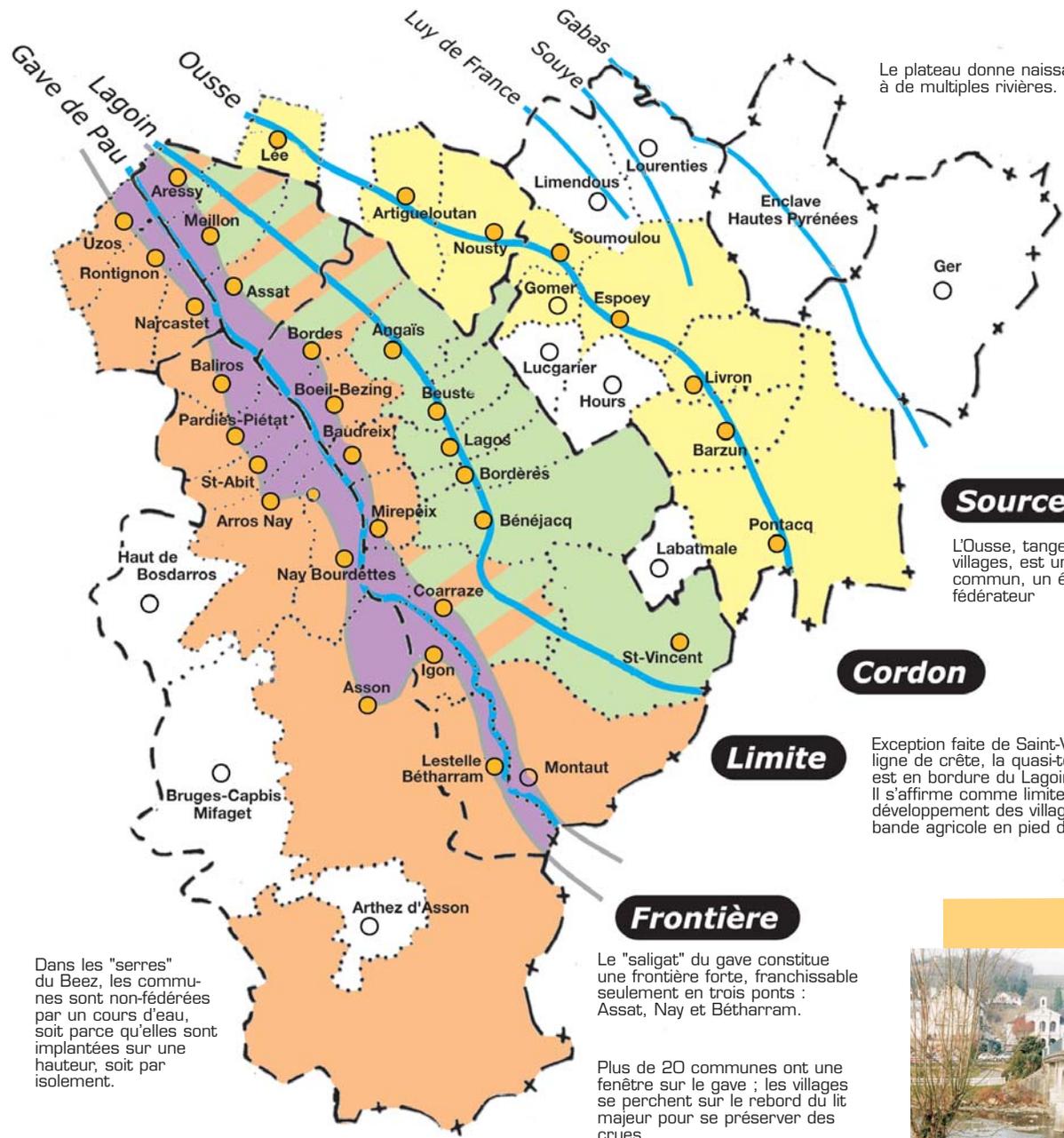
► Panorama



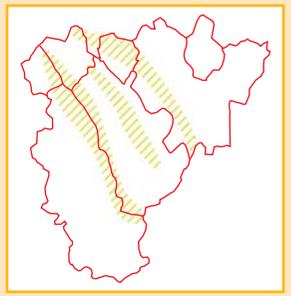
Gave & arrius

aygues

à conjuguer avec petit et grand patrimoine



Le plateau donne naissance à de multiples rivières.



Les coteaux ou la montagne souvent en toile de fond, chaque rencontre de l'architecture avec l'eau constitue un paysage des plus remarquables.



Dans les "serres" du Beez, les communes sont non-fédérées par un cours d'eau, soit parce qu'elles sont implantées sur une hauteur, soit par isolement.

La conquête d'espaces naturels conduit à la « chenalisation » de ces cours d'eau.

Cahier de doléances d'Angaïs
Délibération du 18 mai 1789
21° « le sable et le caillou qui se trouvent sur la rive du Gave doivent être communs à tout le monde. Quelques communautés qui l'avoisinent se sont arrogées le droit exclusif d'en tirer. Il sera demandé que celle d'Angaïs jouisse du même avantage librement, attendu qu'il ne passe sur le lieu une rivière qui en dépose.»



bosc

De la vaine pâture à la palombière

Les essences dominantes sont : le hêtre, essence reine à l'étage montagnard, le chêne pédonculé, très présent et le châtaignier malgré les attaques de la maladie de l'encre. Les essences secondaires sont diversifiées : frênes, bouleaux, chênes tauzin (en régression et presque anéantis par les attaques d'oïdium), merisiers, tilleuls, sorbiers, aulnes, saules, érables, genévriers...



Lagaos



Châtaigneraie
Bénéjacq



Palombière Bénéjacq



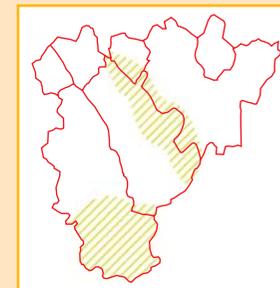
Enrésinement
Saint-Vincent

Usages de la forêt

- Accueil du public : promenade, randonnées pédestres, VTT, découverte nature,
- Terrain de chasse : palombières, chasses à courre,
- Production de bois : coupe, débardage, débuscage, régénération,
- Affouage : bois de chauffe pour les particuliers,
- Biotope : population animale sauvage, peuplements forestiers,
- Décor paysager : panorama, forêt jardinée, route forestière,
- Lieu de mémoire : chemin antique (chemin Henri IV), vestige archéologique (motte féodale), pratiques anciennes (charbon de bois en Ouzom, fabrique de chapelets et poulies en buis),
- Réservoir génétique : semences végétales adaptées au terroir,
- Pastoralisme : la vaine pâture tend à disparaître et n'existe plus qu'en montagne,
- Lieu de protection contre les risques naturels : rétention provisoire de fortes précipitations..

Évolutions constatées

- Abandon ou sous exploitation de certains secteurs,
- Régression de certains peuplements,
- Introduction de variétés nouvelles (chêne rouge d'Amérique entre autre)
- Enrésinement,
- Conflits d'usages.



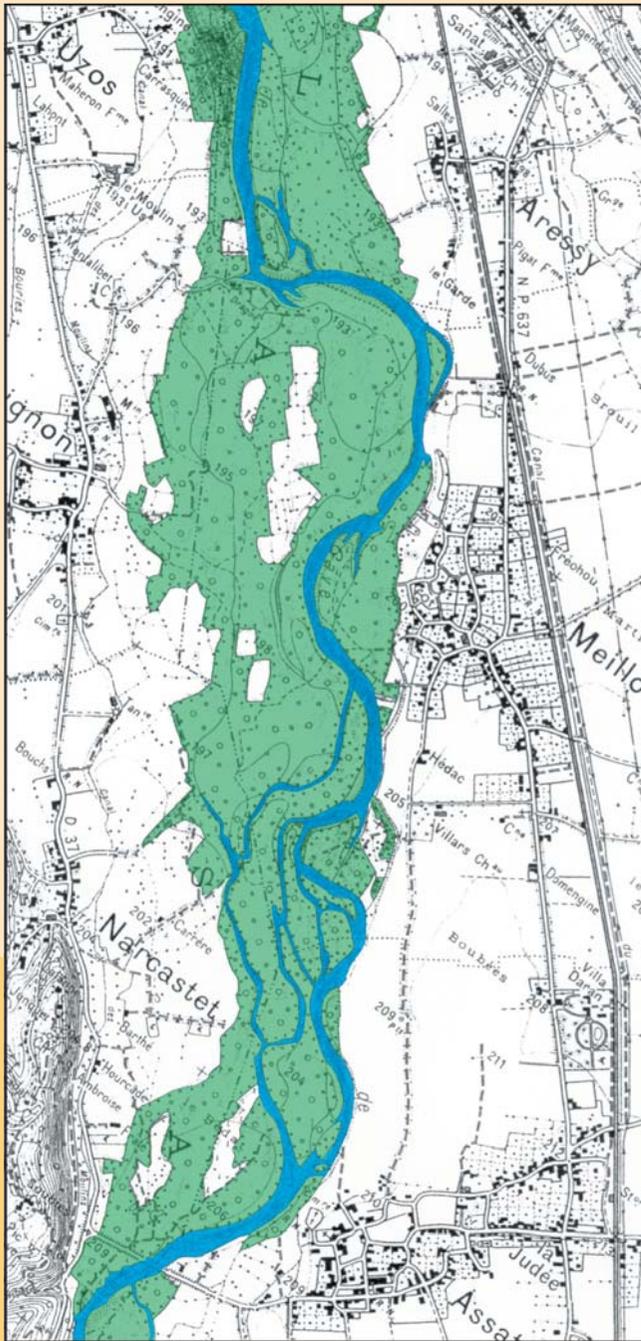
Forêt de Bruges (2 270 hectares)

La paroisse de Bruges est déjà propriétaire de sa forêt en 1493, date de donation des pâturages par le vicomte de Béarn aux communes de Bruges et d'Asson. Cette propriété est confirmée en 1788 par une ordonnance de la Maîtrise de Toulouse.

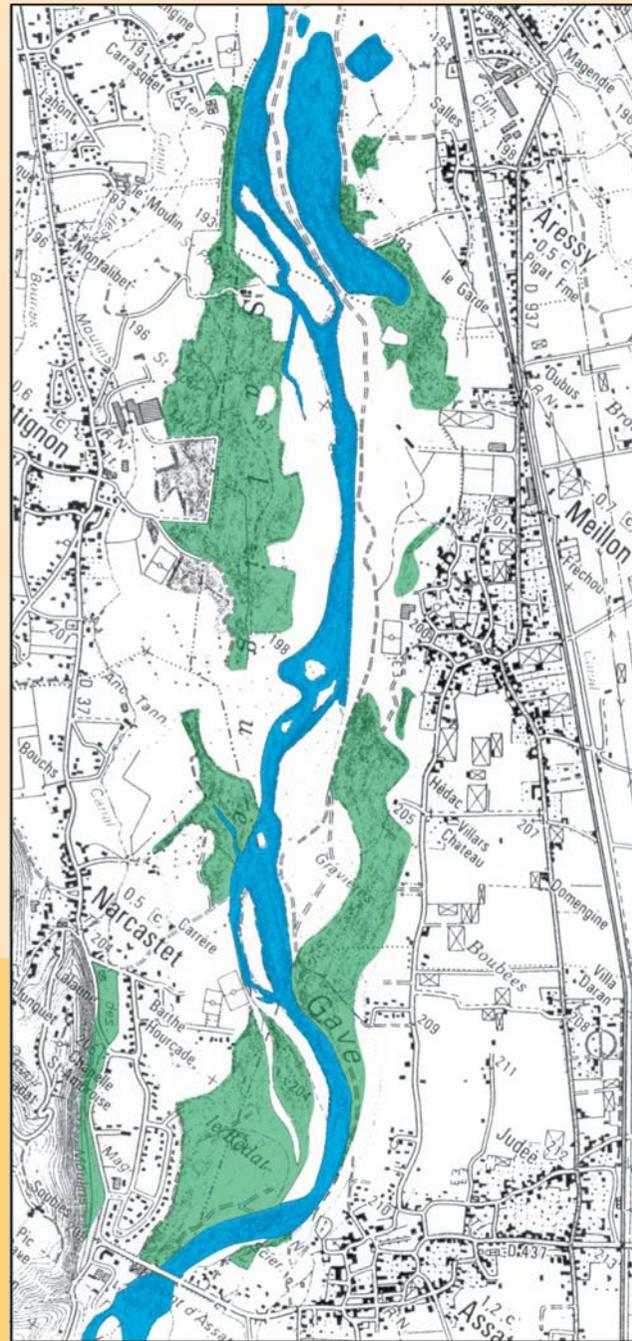
Ripisylve du gave

saligue

Du sauvage au domestique



1950



1994



La «saligue» est la zone de divagation du gave. Elle forme un boisement «galerie» composé de végétaux hydrophiles.

Évolutions paysagères

La ripisylve s'effiloche. Le Buddleia, «Arbuste aux Papillons», devient envahissant. Les bras secondaires et bras «morts» disparaissent. La divagation est contrainte, le lit mineur s'encaisse et se pérennise. Le tracé sinueux d'origine tend vers une rectitude. Les plans d'eau, autrefois inexistant, apparaissent dans le paysage (suite aux gravières). Les berges se viabilisent.

De nouveaux usages se développent aux franges : bâtiments d'activités économiques, terrains de jeux et de loisirs, lotissements pavillonnaires.

Les atterrissements recomposés sont nus. Sont-ils les prémices de nouvelles îles ?

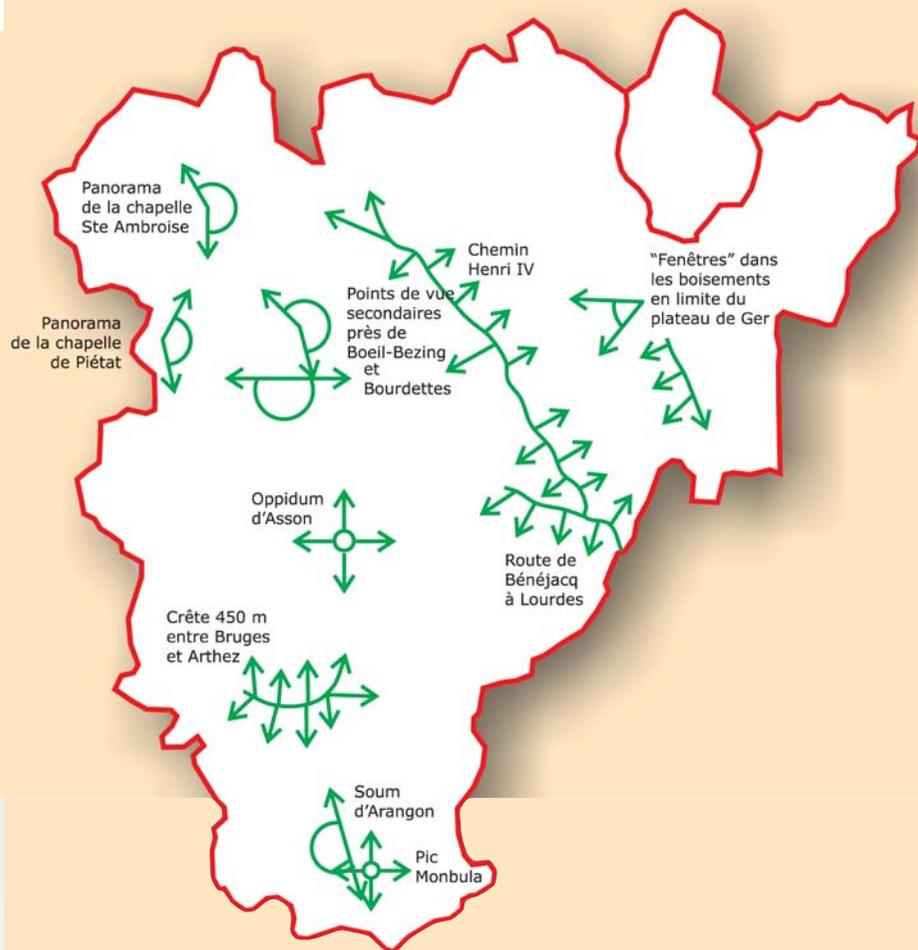
Assat



Décor pyrénéen

mountanas

Un panorama d'exception

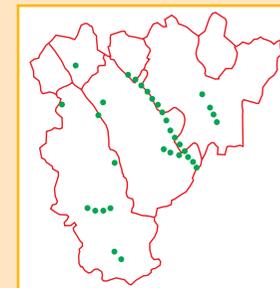


La chaîne pyrénéenne est à la fois un repère d'orientation (elle indique le Sud) et un plaisir pour les yeux ; les journées limpides d'hiver sont les plus propices à cette contemplation. Ce fond de décor est omniprésent.

Trois belvédères sont également remarquables :

- Le chemin de crête dit «Henri IV» à partir duquel se découvrent les deux vallées du Gave et de l'Ousse (altitude moyenne 400 mètres),
- Les coteaux d'Asson (490 mètres) proposent des vues d'une rare qualité,
- Le pic de Monbula (1583 mètres) offre une perspective spectaculaire sur la plaine de Gave.

Cette scène est parfois gâchée par un premier plan peu valorisant : bâtiment agricole mal implanté, urbanisation intempestive, mitage du paysage, plantations inappropriées, friches, abords d'exploitations peu soignés, réseaux aériens trop présents, travaux d'infrastructures mal insérés...



Assat

à retenir

▶ Aygue

Quel statut attribuer à nos cours d'eau au XXI^e siècle ?
Comment redonner à l'eau sa place dans les villages ?

▶ Bosc

Préserver la diversité des boisements notamment par le maintien des peuplements de châtaigneraies et de chênaies de Quercus pyrenaica (chêne des Pyrénées).

Établir une charte de la forêt pour son bon usage par tous.

▶ Saligue

Conduire une réflexion sur la part laissée à la nature et celle attribuée à la conquête de l'homme.

▶ Mountanas

Introduire la préoccupation paysagère dans les projets du plus modeste au plus important.

petit lexique

Artiguot	<i>petite parcelle défrichée</i>
Atterrissement	<i>dépôt de sable et de cailloux dans le lit mineur des rivières</i>
Bosc	<i>boisement</i>
Barthe	<i>zone humide, synonyme de palus</i>
Cardayre	<i>cardeur, ouvrier qui carde la laine</i>
Casa	<i>maison, désigne également la famille qui l'occupe</i>
Casala	<i>parcelles de terre autour de la maison incluant : cour de ferme, bâtiments d'exploitation, potager, verger et parcours du "petit bétail"</i>
Casalère	<i>qualificatif rattachant l'objet au «casau»</i>
Casau	<i>unité de tenure du domaine agricole. Aujourd'hui par appauvrissement dans le parler courant, ne signifie plus que le jardin potager désigné également «hort»</i>
Cassourade	<i>Lieu planté de chênes, «cassou»</i>
Coustatat	<i>versant limitant une «ribère»</i>
Espoune	<i>ressaut limitant les lits majeur et mineur du Gave</i>
Essart	<i>partie défrichée d'un boisement</i>
Fuste	<i>bois de charpenterie</i>
Hort	<i>jardin potager, lieu de prédilection de la maîtresse de maison</i>
Journade	<i>pièce de terre labourable par une paire de bœufs en une journée</i>
Labasse	<i>grande dalle schisteuse utilisée comme pavement (carrière à Arros-Nay : les «Labassères»)</i>
Lane	<i>lande, ancien parcours des troupeaux des éleveurs montagnards</i>
Lègne	<i>bois de chauffage</i>
Ostau	<i>maison «A nouste !»</i>
Ouzom	<i>nom de la vallée entre les départements 65 et 64.</i>
Partilles	<i>parcelles de bois attribuées à chaque villageois pour le bois d'affouage</i>
Pont-Long	<i>ancienne lande propriété des éleveurs ossalois aujourd'hui largement occupée par l'aéroport de Pau-Uzein</i>
Portau	<i>portail</i>
Ribère	<i>plaine</i>
Ripsisylve	<i>végétation naturelle le long d'un cours d'eau</i>
Saligat	<i>espace de divagation du Gave où poussent les saules</i>
Serre	<i>coteau</i>
Vath Vielha	<i>ré-appropriation de l'appellation Batbielle attribuée au pagus romain qui signifie littéralement «vallée vieille»</i>
Viossalaise	<i>voie de transhumance entre la vallée d'Ossau et le Pont-Long</i>

«L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public».

Loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977 – Article 1 alinéa 1.

Le CAUE des Pyrénées Atlantiques est une association de service public créée en 1978 conformément à la Loi sur l'architecture. Son but est de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement avec le souci permanent de les adapter aux particularités locales.

CAUE des Pyrénées-Atlantiques

22 ter, rue Jean-Jacques De Monaix - 64000 Pau

tél. : 05 59 84 53 66 Fax 05 59 84 22 31 - e-mail : caue64@caue64.fr

L'Union Régionale des CAUE d'Aquitaine a été fondée en 1993 par les cinq CAUE d'Aquitaine. Elle les représente auprès des acteurs régionaux, coordonne des actions et des échanges techniques et conduit des opérations spécifiques d'intérêt régional.

URCAUE d'Aquitaine

140, avenue de la Marne - 33700 Mérignac

tél/fax : 05 56 12 27 68 - e-mail : urcaue.aquitaine@wanadoo.fr

Animation technique régionale :

Coordination :

- Corinne LEGRAND, assistante-animatrice de l'URCAUE,
- Jacques DUHART, directeur CAUE 40, chef de projet délégué,
- Bernard BRUNET, paysagiste-urbaniste CAUE 33, coordination méthode

Collège technique :

- Gérard DUHAMEL, directeur du CAUE Dordogne,
- Jacques DUHART, directeur du CAUE Landes,
- Agnès FRAPIN, directrice du CAUE Pyrénées-Atlantiques,
- Jean-Guy PERRIÈRE, directeur du CAUE Gironde
- Paul VO VAN, directeur du CAUE Lot-et-Garonne.

Charte graphique : D'CLICS - Agen

Le présent cahier est accompagné d'un mémoire tiré à part qui détaille la démarche et la méthodologie des "Cahiers d'identité" initiés par le Conseil Régional et l'URCAUE d'Aquitaine.

Le cahier d'identité patrimoniale et paysagère du Piémont béarnais a été réalisé par le CAUE des Pyrénées-Atlantiques.

- Chef de projet : Bernard TISNÉ, Architecte Urbaniste
- Chargée d'enquête : Claire SAUVAITRE Docteur en géographie et aménagement
- Architecte du patrimoine / Urbaniste : Etienne LAVIGNE
- Architecte du patrimoine : Christian BOUCHÉ
- Paysagiste : Agnès DOSSAT- DUCAT
- Assistant : Fabrice SOUFFLET – Étudiant Aménagement local - UPPA
- Infographiste : Williams WAGNER
- Documentaliste : Carine AUZIZEAU
- Secrétaires : Claudine CHARME-ETCHEPARE et Marie Josèphe OLIVE

Mise en pages : D'CLICS Agen

Crédit photographique : CAUE des Pyrénées Atlantiques, sauf photos des tympans sculptés P. 13 de Pierre MAGENDIE.

Dessins : CAUE des Pyrénées Atlantiques, sauf :

p. 16 extraits de l'étude préalable à la restauration et à l'aménagement d'un centre d'art contemporain Maison Carrée Bernard VOINCHET Architecte en chef des Monuments Historiques 1992 et extraits du dépliant de visite «Maison Carrée», p. 21 et 23 extraits de la plaquette «La Batbielle - Analyse typologique du patrimoine».

Cartes : CAUE des Pyrénées Atlantiques, sauf :

Cartes IGN : © IGN- Paris 2002 Autorisation n° 2202017 Extraits de cartes 1 : 25 000 IGN n°1645 Ouest, 1646 Ouest, carte de Cassini n° 108
Copyright : CAUE 64

Pour en savoir plus, quelques ouvrages :

- *Des maisons et des hommes – la Gascogne médiévale (XI^e - XV^e siècle)*
Benoît CURSENTE – PUF 1998
- *Linteaux en Béarn de la plaine de Nay* – Pierre MAGENDIE
- *La Batbielle – Analyse typologique du patrimoine* – CAUE 64
(Marc PETITJEAN architecte DPLG) - 1995
- *Les territoires du quotidien* sous la direction de Guy DI MEO – L'harmattan – 1996

Première de couverture : «Mantet» - Maison à Bourdettes

Dernière de couverture : Allégorie tympan - Maison à Bourdettes

CAUE des Pyrénées Atlantiques

Pau - 2002

© CAUE des Pyrénées-Atlantiques / URCAUE d'Aquitaine

